

# Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : Mohamed Benarbia

Prix: 4 DH

N°: 10787

Mercredi 22 Avril 2026

## L'Opposition ittihadie passe au crible le bilan boiteux de l'exécutif

*Abderrahim Chahid : Il faut passer d'un discours sur les seuls résultats à une politique réellement centrée sur l'impact social et l'équité*



### Editorial

## L'USFP

*La voix de l'Afrique au sein du leadership international progressiste*

Barcelone a de nouveau accueilli l'une des rencontres progressistes les plus marquantes de la scène internationale. Pedro Sánchez, secrétaire général du Parti socialiste ouvrier espagnol, y a organisé les 17 et 18 avril 2026 une mobilisation mondiale des forces progressistes, réunissant des dirigeants socialistes des quatre continents. L'Union socialiste des forces populaires y a une fois encore affirmé son rôle central dans la reformulation de l'agenda socialiste aux niveaux africain et international - autant par sa présence organisationnelle que par son apport intellectuel et politique en tant que voix du continent africain au sein du leadership progressiste mondial.

Cette stature dont jouit l'USFP est le reflet de sa position éminente au sein de l'Internationale Socialiste, où il occupe la vice-présidence, portant avec autorité les causes du continent africain. Un positionnement qui traduit un héritage militant et intellectuel de longue haleine, et qui confirme que le Parti de la Rose demeure une force de proposition au cœur de l'architecture décisionnelle progressiste mondiale.

Au fil de son parcours historique, l'USFP a su se muer d'un parti engagé dans les combats démocratiques internes en un acteur qui interpelle les déséquilibres du système international et propose des alternatives concrètes pour rééquilibrer les rapports de force entre le Nord et le Sud. Cette évolution ne saurait être dissociée du contexte des mutations profondes qui placent désormais l'Afrique au cœur des défis planétaires.

Elle témoigne également que l'USFP est en phase avec les transformations internationales et contribue à les orienter, plaçant l'Afrique au centre de l'agenda progressiste mondial, et défendant un socialisme démocratique universel qui refuse toute forme de double standard.

«L'Afrique n'a pas besoin de charité, mais de justice». C'est sous ce mot d'ordre que l'USFP s'est imposé comme figure de proue de la social-démocratie en Afrique. En proposant des alternatives ancrées dans les réalités du continent, tout en s'articulant aux débats mondiaux sur la justice économique, l'intervention de Khaoula Lachgar - vice-présidente de l'Internationale Socialiste et membre du Bureau politique - lors de la session consacrée à «l'Agenda 2063 de l'Union africaine» a posé avec une précision chirurgicale le diagnostic des déséquilibres structurels qui entravent le développement du continent, en portant une thèse politique sans ambiguïté : «Le problème ne réside pas dans l'insuffisance de l'aide, mais dans la nature même du système financier international».

# SAR le Prince Moulay Rachid préside à Meknès l'ouverture de la 18<sup>ème</sup> édition du Salon international de l'agriculture au Maroc

## Actualité



**S**on Altesse Royale le Prince Moulay Rachid a présidé, lundi au Mechouar Stinia-Sahrij Souani à Meknès, la cérémonie d'ouverture de la 18<sup>e</sup> édition du Salon international de l'agriculture au Maroc (SIAM), organisée sous le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, du 20 au 28 avril, sous le thème "Durabilité de la production animale et souveraineté alimentaire".

L'ouverture par Son Altesse Royale de ce Salon illustre la Haute Sollicitude portée par Sa Majesté le Roi, que Dieu L'assiste, au secteur agricole, et traduit l'engagement inébranlable du Royaume, sous le Leadership du Souverain, en faveur des enjeux et défis contemporains liés au développement durable, au changement climatique et à la sécurité alimentaire.

A son arrivée au Salon, SAR le Prince Moulay Rachid a passé en revue une section des Forces Auxiliaires qui rendait les honneurs, avant d'être salué par SAR la Princesse Sara Bent Bandar Bin Abdelaziz Al Saoud, directrice exécutive du Conseil international des dattes (CID), le ministre de l'Agriculture, de la Pêche maritime, du Développement rural et des Eaux et Forêts, le wali de la région de Fès-Meknès, le président du conseil de la région de Fès-Meknès, le gouverneur de la préfecture de Meknès, le président du conseil préfectoral de Meknès, le président du conseil communal de Meknès, et le président de la commune Mechouar Stinia.

Son Altesse Royale a également été salué par le président de la Chambre ré-

gionale d'agriculture Fès-Meknès, le pacha du Mechouar Stinia, le président et les membres du Conseil d'administration et les sponsors du SIAM, le président de la Fédération des Chambres d'agriculture, le président de la Confédération marocaine de l'agriculture et du développement rural (COMADER), et le commissaire général par intérim du Salon.

Au début de la cérémonie d'ouverture, SAR le Prince Moulay Rachid a procédé à la remise des signes distinctifs d'origine et de qualité à des présidents de coopératives et groupements agricoles.

SAR le Prince Moulay Rachid a ainsi remis l'indication géographique "Amendes de Ghassate" à M. Mohamed Boussaksou, président de l'Union des coopératives Ougrou de la région de Drâa-Tafilale, et l'appellation d'origine "Cumin beldi d'Alni" à M. Mohamed Ihmadi, président du Groupement d'intérêt économique "Alnif Tafraouet Maaid", de la région de Drâa-Tafilale.

Son Altesse Royale a aussi remis à M. Mohamed Haidach, président de la Coopérative agricole Haidach, de la région de Béni-Mellal Khénifra, l'indication géographique "Piment doux Ouled Ali Fkih Ben Saleh", et à M. Abderrahman Labiad, président de l'Association d'origine des produits oléicoles de Kelâa des Sraghna et ses environs, de la région de Marrakech-Safi, l'indication géographique "Huile d'olive vierge-extra El Kelâa des Sraghna".

Par la suite et à l'entrée du Salon, SAR le Prince Moulay Rachid a été salué

par le ministre portugais de l'Agriculture et de la Pêche, dont le pays est l'invité d'honneur de cette 18<sup>e</sup> édition du SIAM par des personnalités représentant les pays étrangers invités (Cameroun, Côte d'Ivoire, France, Gambie, Madagascar, Mali, Ouganda, Pologne, Sao Tomé-et-Principe, Soudan et Turquie), ainsi que par les partenaires au développement du Salon (Organisation africaine-asiatique pour le développement rural et Organisation arabe pour le développement agricole).

Son Altesse Royale a ensuite visité le pôle "Régions" du Salon, avant de poser pour une photo souvenir avec les présidents des conseils des régions.

SAR le Prince Moulay Rachid a également visité les espaces "Production animale", "Sécurité alimentaire" et "Conseil agricole" au pavillon du ministère de l'Agriculture, de la Pêche maritime, du Développement rural et des Eaux et Forêts, les pavillons du Groupe OCP et des sponsors et des institutionnels (Crédit Agricole, MAMDA et ANCFCC), les Pôles "International", "Agrofourniture", "Agridigital", "Agroalimentaire et Services", "Nature et environnement", "Machinisme", "Produits du terroir", "Intrants d'élevage" et "Elevage".

Installé à la Place "Sahrij Souani" sur une superficie de 37 Ha, le SIAM-2026 connaît la participation de 70 pays, avec le Portugal en tant qu'invité d'honneur, un choix qui reflète l'excellence des relations entre les deux pays et le dynamisme qui marque la coopération bilatérale.

Dans le prolongement des thématiques récentes, qui ont mis en avant les défis de durabilité et de résilience du secteur agricole, le Salon mettra en lumière les acquis du développement des filières animales en matière de santé et de bien-être animal, de sécurité sanitaire et de performances économiques et zootechniques des élevages.

Depuis sa création, le SIAM s'est imposé, conformément aux Hautes Orientations de Sa Majesté le Roi, comme un rendez-vous majeur du calendrier agricole, tant au niveau national qu'international. Il constitue un espace de convergence où se rencontrent décideurs, acteurs économiques, professionnels, acteurs locaux et partenaires internationaux.

Pour cette 18<sup>e</sup> édition, le SIAM, qui marque une nouvelle étape dans son engagement pour une agriculture innovante, inclusive et tournée vers l'avenir, accueille plus de 1.500 exposants, 500 coopératives, 200 éleveurs, 45 délégations étrangères avec une affluence attendue dépassant 1,1 million de visiteurs, confirmant ainsi son statut de hub mondial de l'agriculture.

A l'instar des éditions précédentes, le SIAM-2026 se veut un catalyseur de développement économique et de promotion de l'identité agricole du Maroc, en droite ligne avec la Haute Vision Royale. Entre innovation technologique, coopération internationale et valorisation du patrimoine agricole, le Salon incarne l'ambition du Royaume de bâtir une agriculture performante, durable et compétitive à l'échelle régionale et mondiale.

# Nasser Bourita : *La crédibilité d'un processus électoral ne peut être pleinement garantie si elle exclut une partie de la population*



**L**a crédibilité d'un processus électoral ne peut être pleinement garantie si elle exclut une partie de la population, a affirmé, lundi à Rabat, le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita.

Dans une allocution lors de la cérémonie de lancement de la 5e édition du Cycle de formation des observateurs électoraux de l'Union Africaine (UA), coprésidée avec le Commissaire de l'Union africaine aux Affaires Politiques, à la Paix et à la Sécurité, Bankolé Adeoye, le ministre a souligné que "nos femmes, notre jeunesse, les personnes en situation de handicap, toutes ces voix doivent être présentes, non pas par obligation symbolique, mais parce que leur inclusion est gage d'excellence et de légitimité".

"La force de ce cycle réside dans sa capacité à refléter la réalité de nos sociétés", a-t-il ajouté, relevant que l'inauguration de cette 5e édition traduit la "ténacité d'une vision et la maturité d'une ambition continentale", marquant une demi-décennie de partenariat exemplaire entre le Royaume et l'UA.

Et d'expliquer que le "cycle continue d'œuvrer pour une Afrique stable, pacifique et résolument maîtresse de son destin", conformément aux Hautes Orientations de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste.

Cette formation "est née d'une conviction profonde et inébranlable" selon laquelle "la démocratie africaine ne se consolidera que si elle est portée par des mains africaines, formées, indépendantes et pleinement engagées", s'est félicité M. Bourita.

À cet égard, il a loué l'engagement personnel et le leadership du Commissaire de l'UA Bankolé Adeoye, qui ont été le socle de la réussite de ce partenariat.

Par ailleurs, le ministre a rappelé que près de 400 observateurs ont été formés à Rabat, issus des 53 pays du continent, représentant les cinq régions africaines, parmi eux 65 % sont des femmes et 85 % sont des jeunes.

Face aux menaces émergentes à l'ère du numérique, notamment les deepfakes, la désinformation algorithmiques et l'utilisation abusive de l'IA, M. Bourita a souligné la nécessité de s'adapter et d'anticiper les risques en vue de doter les observateurs africains des outils nécessaires pour relever ces défis.

Il a également noté que la 3e édition du Séminaire-dialogue sur la démocratie et les élections en Afrique, co-organisée avec le Policy Center for the New South, vient enrichir cette formation technique d'une perspective intellectuelle et géopolitique, sous le thème "La numérisation de la démocratie : stratégies d'Intelligence artificielle portées par la jeunesse dans un monde en mutation".

## Editorial

### L'USFP : La voix de l'Afrique au sein du leadership progressiste mondial

*Suite de la première page*

**L'**intervention a mis en lumière un paradoxe saisissant : l'Afrique, qui cherche des financements, finance en réalité d'autres économies. Car ce qui quitte le continent représente le double de ce qu'il reçoit en aide, que ce soit par des flux financiers légaux ou illicites. Un constat qui révèle une dysfonction profonde dans les fondements mêmes de l'économie mondiale.

Khaoula Lachgar a également éclairé sur la «taxe de notation» imposée aux Etats africains : trois agences internationales seulement déterminent le coût de l'emprunt, engendrant des écarts injustifiables. Le cas du Kenya en est l'illustration édifiante : en 2024, le pays a emprunté à un taux de 9,75%, contre seulement 2,5% pour l'Allemagne. Un différentiel qui porte en lui une philosophie de l'inégalité, fondée sur des représentations biaisées du risque.

C'est sur cette réalité que l'USFP a adressé une interpellation directe à la famille progressiste mondiale : Les valeurs progressistes doivent-elles demeurer prisonnières des frontières européennes ? La justice fiscale et les droits des travailleurs ne concernent-ils que le Nord, ou s'étendent-ils aux travailleurs d'Afrique et à ses ressources ?

Ces questions, audacieuses et fondatrices, ont marqué une inflexion dans le discours socialiste africain. Longtemps cantonné à une posture de réception, ce discours occupe aujourd'hui, grâce à l'USFP, une position d'initiative, d'interpellation et de formulation d'exigences stratégiques constituant le socle d'un projet socialiste démocratique africain.

Premièrement, instaurer une justice fiscale transfrontalière, garantissant que les Etats dont les ressources sont extraites bénéficient effectivement de leurs revenus, plutôt que de voir ces richesses s'accumuler dans les économies avancées. Car la lutte contre l'évasion fiscale ne saurait être victorieuse si elle n'intègre pas les enjeux du Sud.

Deuxièmement, reconnaître le droit au développement comme un droit social universel, impliquant une réforme en profondeur de l'architecture de la dette — par des mécanismes multilatéraux de restructuration — et une redistribution équitable des droits de tirage spéciaux, dont l'Afrique n'a bénéficié qu'à la marge, en dépit de ses besoins criants.

Troisièmement, démocratiser la gouvernance financière mondiale, afin qu'elle reflète le poids réel des continents et des peuples au sein des institutions internationales, à commencer par le Fonds monétaire international. Car il n'est plus acceptable que la représentativité n'y soit que le miroir des rapports de force historiques, ignorant les réalités démographiques et économiques actuelles.

Partant du constat bouleversant que deux dollars quittent l'Afrique pour chaque dollar qui y entre — par les canaux du rapatriement des bénéfices, de l'évasion fiscale et des flux financiers illicites — l'USFP a lancé à l'ensemble des progressistes du monde une question dont la radicalité force la réflexion : La justice est-elle soluble dans la géographie ? Lorsque les progressistes européens défendent l'imposition des grandes fortunes, l'amélioration du pouvoir d'achat ou la protection des services publics, cette défense englobe-t-elle les travailleurs de Dakar et de Nairobi ? S'étend-elle aux ressources africaines dont les profits s'évaporent vers l'étranger ?

L'USFP a placé les progressistes face à leurs responsabilités historiques : soit le socialisme démocratique est un projet universel et cohérent, soit il se réduit à un instrument d'amélioration du bien-être à l'intérieur de frontières étroites, et n'est alors que l'expression d'un égoïsme camouflé sous de nobles principes.

L'intervenante a résumé ce défi avec une clarté tranchante : «On ne peut être progressiste à l'intérieur et conservateur à l'échelle internationale. Défendre l'Afrique, c'est, au fond, contribuer à sauver le projet progressiste lui-même de son repli et de ses contradictions.»

L'USFP a offert à tous les progressistes du monde le modèle d'une gauche qui pense globalement et combat localement, et qui a la conviction profonde que le socialisme démocratique, s'il n'est pas universel, n'existera tout simplement pas.

# Le Groupe socialiste-Opposition ittihadie passe au crible le bilan boiteux de l'Exécutif

**Abderrahim Chahid : Il faut passer d'un discours sur les résultats à une politique réellement centrée sur l'impact social et l'équité**

Pour Abderrahim Chahid, président du groupe parlementaire de l'Union socialiste des forces populaires (USFP), le bilan du gouvernement 2021-2026 ne se prête pas à une lecture nuancée ou partagée : il se cristallise autour d'un diagnostic sévère, résumé en deux notions clés : incapacité et désengagement. Cette appréciation ne relève pas uniquement d'une posture politique classique d'opposition, mais s'appuie, selon lui, sur une série d'engagements non tenus qui structuraient pourtant le programme gouvernemental.

Au cœur de cette critique se trouve d'abord la question de la performance économique. Le gouvernement, indique-t-il, n'a pas été en mesure d'atteindre les objectifs qu'il s'était lui-même fixés, notamment porter le taux de croissance à 4% ou générer un million de postes d'emploi. Ces insuffisances économiques sont, dans son analyse, indissociables d'un déficit plus large de vision stratégique, affectant également des indicateurs sociaux clés, tels que le taux d'activité des femmes ou la dynamique du marché du travail.

Par ailleurs, Abderrahim Chahid insiste sur les retards accumulés dans la mise en œuvre de réformes structurantes, en particulier celles liées aux grands chantiers de la protection sociale. Malgré leur centralité dans le discours officiel, ces réformes peinent, selon lui, à se traduire concrètement sur le terrain, révélant un écart persistant entre les annonces politiques et leur opérationnalisation effective.

La critique s'étend également aux enjeux d'équité sociale et territoriale. L'incapacité à protéger et à élargir la classe moyenne, conjuguée à l'absence de progrès significatifs dans la réduction des inégalités sociales et spatiales, témoignerait d'un désengagement de l'Etat dans sa fonction redistributive. À cela s'ajoutent les difficultés persistantes dans la réforme du système éducatif, notamment en matière de généralisation de l'enseignement primaire, ainsi que les lenteurs observées dans la mise en œuvre effective des dispositions constitutionnelles relatives à l'amazighité.

Ainsi formulée, la lecture proposée par Abderrahim Chahid ne se limite pas à une critique sectorielle. Elle dessine les contours d'un diagnostic global mettant en cause la capacité de l'action gouvernementale à produire des transformations structurelles, tout en soulignant, en filigrane, la question centrale de la crédibilité des engagements publics et de la confiance entre institutions et citoyens.

## Un discours d'autosatisfaction sous tension

Dès les premières lignes de son intervention, Abderrahim Chahid fait une critique qui dépasse la simple opposition politique pour interroger la nature même du récit gouvernemental. « Le bilan présenté ressemble davantage à un exercice de valorisation qu'à une véritable évaluation », affirme-t-il. Derrière cette formule, il pointe une stratégie discursive bien rodée, fondée sur la répétition de mots-clés positifs — « réussite », « courage », « réformes structurantes » — qui visent à produire une image cohérente et maîtrisée de l'action publique.

Mais pour lui, ce cadrage narratif pose problème : il tend à neutraliser toute lecture critique et à invisibiliser les zones d'échec. « Une démocratie mature suppose de reconnaître aussi les limites et les échecs, pas uniquement les réussites », insiste-t-il, suggérant que l'enjeu est non seulement politique, mais aussi institutionnel. Autrement dit, ce qu'il remet en cause, c'est la capacité du système politique à produire un diagnostic lucide sur lui-même.



ment dit, ce qu'il remet en cause, c'est la capacité du système politique à produire un diagnostic lucide sur lui-même.

## Des choix économiques qui interrogent

Sur le terrain économique, la critique se fait plus structurelle. Abderrahim Chahid met en évidence une tension centrale dans les politiques publiques actuelles : « On observe une concentration massive des investissements au profit de grands projets, alors que les petites et moyennes entreprises restent marginalisées. »

Cette observation renvoie à un choix implicite de modèle de développement. Pour lui, il ne s'agit pas d'une simple question d'efficacité économique, mais d'une orientation politique lourde de conséquences. « Cela révèle un modèle qui privilégie les grands acteurs, au risque de creuser davantage les inégalités économiques », explique-t-il.

Dans cette perspective, les PME apparaissent comme les grandes oubliées, malgré leur rôle reconnu dans la création d'emplois et la structuration du tissu économique local. Les dispositifs de soutien existent, mais leur portée reste limitée, fragmentée, et souvent insuffisante pour produire un véritable effet de levier.

## Pouvoir d'achat : Le décalage entre chiffres et vécu

C'est toutefois sur le terrain social que la critique gagne en intensité. Abderrahim Chahid opère ici un déplacement analytique important : « Le véritable indicateur du bilan gouvernemental, ce n'est pas la croissance, c'est le quotidien des citoyens. »

Cette phrase résume une critique classique mais fondamentale des politiques publiques contemporaines : la tendance à privilégier des indicateurs macroéconomiques au détriment de l'expérience vécue. Or, dans un contexte marqué

par la hausse des prix, ce décalage devient particulièrement visible.

« On nous parle d'impact positif des réformes, mais les Marocains ressentent une pression croissante sur leur pouvoir d'achat », souligne-t-il. Ce contraste entre discours officiel et perception sociale ne relève pas seulement d'un problème de communication ; il touche à la crédibilité même de l'action publique.

## Des engagements en deçà des attentes

Revenant sur les engagements initiaux du gouvernement, Abderrahim Chahid adopte une lecture factuelle, mais critique. « Les promesses en matière de croissance et d'emploi n'ont pas produit les résultats escomptés », ajoute-t-il.

Au-delà des chiffres, il met en lumière une forme de décalage entre ambition affichée et capacité de mise en œuvre. Les politiques sociales, notamment celles liées à la protection sociale, illustrent bien cette tension : « Les chantiers engagés restent importants, mais leur mise en œuvre demeure lente et inégale. »

Cette lenteur interroge non seulement l'efficacité administrative, mais aussi la cohérence globale des politiques publiques.

## Une politique sociale à repenser

L'un des apports les plus intéressants de son intervention réside dans la critique des logiques d'assistance. « Le problème n'est pas seulement d'aider, mais de transformer durablement les conditions sociales », estime-t-il.

Autrement dit, la question n'est pas celle du volume des aides mais celle de leur impact structurel. Abderrahim Chahid met en garde contre un effet pervers possible : « Sans traitement structurel, ces dispositifs peuvent maintenir les populations dans une forme de dépendance plutôt que de réduire réellement la précarité. »

Cette analyse s'inscrit dans une critique plus large des politiques sociales contemporaines, souvent accusées de gérer les symptômes sans s'attaquer aux causes profondes des inégalités.

## Un déséquilibre institutionnel préoccupant

Au-delà des politiques sectorielles, Abderrahim Chahid élargit son propos à la question du fonctionnement institutionnel. « Le rôle du Parlement doit être renforcé. Il ne peut pas être réduit à une simple chambre d'enregistrement », rappelle-t-il.

Cette critique touche à l'équilibre des pouvoirs et à la qualité du débat démocratique. Elle évoque un déficit de dialogue et une faible prise en compte des initiatives parlementaires, ce qui pose la question de la capacité des institutions à jouer pleinement leur rôle de contre-pouvoir.

## Vers une crise de confiance ?

En conclusion, Abderrahim Chahid formule une mise en garde qui dépasse le cadre du bilan gouvernemental pour toucher à la relation entre l'Etat et la société. « Le véritable enjeu aujourd'hui, c'est la confiance », précise-t-il.

Selon lui, le risque est clair : à mesure que l'écart se creuse entre le discours officiel et le vécu des citoyens, la crédibilité des institutions s'érode. Ce phénomène, s'il se confirme, pourrait alimenter une défiance durable.

Dès lors, il appelle à un changement de paradigme : « Il faut passer d'un discours sur les résultats à une politique réellement centrée sur l'impact social et l'équité. »

Une conclusion qui, au-delà de la critique, soulève une interrogation centrale : comment réconcilier performance économique, justice sociale et confiance politique dans un contexte de transformations profondes ?

Hassan Bentaleb

# Des diplomates africains s'informent de la dynamique de développement à Dakhla-Oued Eddahab



Une délégation de diplomates de pays d'Afrique anglophone a pris connaissance, lundi à Dakhla, de la dynamique de développement que connaît la région de Dakhla-Oued Eddahab dans plusieurs secteurs stratégiques.

Cette rencontre, présidée par le Secrétaire général de la wilaya de la région Dakhla-Oued Eddahab, Abderrazak El Gourji, en présence du directeur général du Centre régional d'investissement (CRI) de Dakhla-Oued Eddahab, s'inscrit dans le cadre du Cycle international de formation en diplomatie, organisé au profit de diplomates représentant plusieurs pays d'Afrique anglophone.

Dans une allocution de circonstance, M. El Gourji a souligné que le positionnement de Dakhla illustre la vision d'un Maroc profondément ancré dans son espace africain, engagé en faveur d'une coopération Sud-Sud fondée sur la solidarité, le codéveloppement et l'intégration régionale. Il a relevé que cette dynamique, portée sous l'impulsion de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, fait des provinces du Sud un espace stratégique de connexion entre le Maroc et son continent.

Il a également mis en avant les atouts de Dakhla, notamment ses infrastructures, son potentiel énergétique, son ouverture économique et sa stabilité,

soulignant que la région s'affirme comme un pôle de développement durable et un levier de partenariats structurants avec l'Afrique.

M. El Gourji a par ailleurs indiqué que la consolidation de cette dynamique repose sur une vision partagée fondée sur la confiance, le réalisme et la convergence des ambitions. Il a souligné que Dakhla constitue une plateforme au service d'une prospérité commune, d'une souveraineté économique renforcée et d'une coopération africaine tournée vers l'avenir.

Dans une déclaration à la presse, Titus Mumba, diplomate et économiste zambien, a indiqué que cette visite a per-

mis de mieux comprendre l'expérience marocaine en matière de développement territorial et de branding national. Il a salué la vision portée par le Maroc ainsi que les enseignements tirés du potentiel économique et stratégique de la région de Dakhla.

Il a également souligné l'intérêt que représente l'ouverture atlantique pour des pays enclavés comme la Zambie, estimant que les projets structurants engagés dans la région offrent des perspectives importantes en matière de connectivité, de logistique et de coopération régionale.

À cette occasion, les membres de la délégation ont assisté à une présentation portant sur les grands chantiers structurants engagés dans la région, les opportunités d'investissement ainsi que les projets de développement lancés dans plusieurs secteurs, notamment les infrastructures, la logistique, l'économie bleue et les énergies renouvelables.

Les diplomates ont également rencontré le président du Conseil de la région Dakhla-Oued Eddahab, El Khattat Yanja, lors d'échanges portant sur l'élan de développement de la région et sa concrétisation sur le terrain.

Lors de cette visite de deux jours, la délégation va également se rendre sur plusieurs sites, notamment le Centre d'artisanat, le Souk Lakdim, ainsi que le chantier du port Dakhla Atlantique et le Learning Center de Dakhla.

Organisée dans le cadre du Cycle international de formation en diplomatie, avec l'appui de l'Institut marocain de formation, de recherches et des études diplomatiques (IMFRED) et de l'Agence marocaine de coopération internationale (AMCI), cette visite vise à faire découvrir aux diplomates les grands projets structurants réalisés ou en cours dans la région de Dakhla-Oued Eddahab.

## Lancement d'une enquête nationale sur la violence à l'encontre des enfants

Une enquête nationale sur la violence à l'encontre des enfants a été lancée lundi à Salé, à l'initiative du ministère de la Solidarité, de l'Insertion sociale et de la Famille, en vue de disposer de données actualisées et précises sur ce phénomène au Maroc.

Réalisée en partenariat avec l'Observatoire national du développement humain (ONDH), le Haut-Commissariat au Plan (HCP), l'Observatoire national des droits de l'enfant (ONDE) et le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF), cette enquête vise à mesurer l'ampleur des différentes formes de violence et leur impact sur la santé physique et psychologique des enfants.

Elle ambitionne également d'identifier les déterminants de la violence selon le genre et l'âge, d'analyser les nouvelles formes de violence, ainsi que de cerner les

contextes dans lesquels elles surviennent, notamment au sein de la famille, de l'école, de l'espace public et de l'environnement numérique.

Cette étude permettra en outre d'analyser les facteurs de vulnérabilité d'ordre économique, social, psychologique et éducatif, d'évaluer les effets de la violence sur la santé, l'éducation et le bien-être des enfants, et de formuler des recommandations destinées à orienter les politiques publiques et les programmes de prévention et de prise en charge.

S'exprimant à cette occasion, la ministre de la Solidarité, de l'Insertion sociale et de la Famille, Naïma Ben Yahia, a fait savoir que cette initiative s'inscrit dans une approche fondée sur la production de données fiables et rigoureuses, considérées comme un levier essentiel pour l'élaboration et l'évalua-

tion des politiques publiques.

Cette enquête, poursuit-elle, revêt une importance particulière pour mieux comprendre les causes profondes du phénomène, suivre l'évolution de ses formes et évaluer l'impact des politiques mises en œuvre, tout en contribuant à renforcer la sensibilisation et la mobilisation en faveur des droits de l'enfant.

De son côté, le président de l'ONDH, Othmane Gair, a indiqué que cette enquête constitue un outil stratégique permettant de disposer de données scientifiques fiables et d'un diagnostic multidimensionnel du phénomène, de nature à appuyer la prise de décision et à améliorer l'efficacité des politiques publiques.

Il a ajouté que la protection de l'enfant constitue un pilier fondamental dans la construction de l'État social, appelant à garantir aux enfants un environnement sûr

et propice à leur développement.

Dans le même sens, le secrétaire général du HCP, Ayache Khellaf, a souligné l'importance de disposer de données précises et actualisées pour orienter les politiques nationales, relevant que son institution contribuera à la collecte et à l'analyse des données relatives à cette problématique.

Pour sa part, la représentante adjointe de l'UNICEF au Maroc, Naseem Awl, a mis en avant la nécessité de disposer d'une base de données fiable pour mieux lutter contre la violence à l'encontre des enfants, relevant que ce phénomène demeure préoccupant à l'échelle mondiale et nécessite une mobilisation accrue.

À cette occasion, un mémorandum d'entente a été signé entre les différentes parties prenantes afin d'accompagner la mise en œuvre de cette enquête nationale.

# 34.000 bénéficiaires pour l'accomplissement du Hajj au titre de la saison 1447H

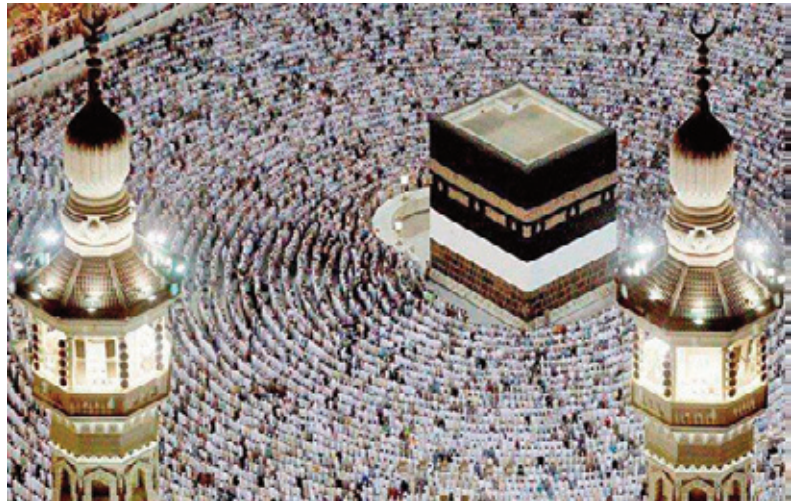
Le nombre de pèlerins devant accomplir le Hajj pour la saison en cours (1447H) s'élève à 34.000, dont 22.200 dans le cadre de l'organisation officielle et 11.800 via les agences de voyage, a relevé, lundi à Rabat, le ministre des Habous et des Affaires islamiques, Ahmed Toufiq.

En réponse à une question orale à la Chambre des représentants sur "l'amélioration des services du Hajj et la garantie d'une organisation optimale de cette opération", posée par le groupe Authenticité et Modernité, M. Toufiq a indiqué que le coût du Hajj dans le cadre de l'organisation officielle a été fixé à 63.121 dirhams, en baisse de 3.000 dirhams par rapport à l'année précédente.

Les mesures prises ont concerné le renforcement de la coordination avec les différents départements, institutions et instances membres de la Commission Royale chargée du pèlerinage, chacun dans son domaine de compétence, a-t-il précisé.

Ces mesures incluent également l'organisation de sessions de formation et d'encadrement au profit des pèlerins, l'intensification des programmes de sensibilisation via les médias nationaux et dans les mosquées, ainsi que l'élaboration de guides d'orientation couvrant les différentes étapes du Hajj, a poursuivi le ministre.

Il a également souligné la mise en place de listes des encadrants et des accompagnateurs (un encadrant pour 49 pèlerins), ainsi que l'élaboration



d'un programme de transport des pèlerins selon un calendrier précis, ajoutant que ces derniers disposeront d'une carte numérique contenant toutes les informations nécessaires durant toute la période du Hajj.

Concernant la coordination avec les autorités compétentes en Arabie saoudite, M. Toufiq a noté

qu'un protocole a été conclu à cet effet en marge de la Conférence et l'Exposition sur les services du Hajj et de la Omra, faisant remarquer que les autorités saoudiennes ont décerné, l'année dernière, à la mission marocaine une distinction en reconnaissance de sa réactivité et de la qualité de son organisation.

## Les campagnes médicales de l'Agence Bayt Mal Al-Qods Acharif brisent l'isolement des villages reculés du gouvernorat d'Al-Qods

L'Agence Bayt Mal Al-Qods Acharif, relevant du Comité Al-Qods présidé par Sa Majesté le Roi Mohammed VI, a poursuivi, dimanche, le programme de sa campagne médicale gratuite au profit des populations palestiniennes dans les communautés bédouines et les villages du gouvernorat d'Al-Qods.

Organisées en partenariat avec les laboratoires "Astra Lab", ces caravanes médicales ont fait escale au village de Cheikh Saad, situé au sud-est d'Al-Qods. Cette localité, qui compte 3.500 habitants, incarne à elle seule la dure réalité de l'isolement dont souffrent les villages palestiniens, une situation qui

s'est aggravée ces derniers temps.

L'arrivée du laboratoire médical mobile et des équipes spécialisées en médecine générale, en médecine interne, en pédiatrie et en ophtalmologie a constitué une véritable bouffée d'oxygène pour les habitants, notamment pour ceux qui ne peuvent quitter le village en raison des restrictions imposées par les forces israéliennes sur la circulation des véhicules, contraignant les citoyens à se déplacer à pied pour subvenir à leurs besoins essentiels.

A cette occasion, le président du conseil du village de Cheikh Saad, Jamal Zaiter, a indiqué que les mesures imposées par les autorités

israéliennes isolent le village et limitent la capacité des habitants à accéder aux établissements de santé à Al-Qods, soulignant que de telles campagnes, en particulier médicales, constituent une nécessité impérieuse pour pallier ce déficit.

Il a ajouté que la faiblesse des services de santé dans le village accentue les souffrances des habitants, notant qu'il n'existe qu'une seule clinique, fonctionnant un seul jour par semaine en raison des conditions difficiles, ce qui est loin de répondre aux besoins minimaux de la population.

M. Zaiter a, en outre, salué l'impact positif de ces campagnes sur les habitants, exprimant l'espoir de voir ces initiatives se renouveler à l'avenir et d'être renforcées par la fourniture de médicaments en plus des services de dépistage et de diagnostic.

Il a également exprimé sa profonde reconnaissance à l'Agence Bayt Mal Al-Qods Acharif, tout en louant le soutien continu du Maroc et la solidarité constante du Royaume, Roi, gouvernement et peuple, avec la cause du peuple palestinien et les habitants de la Ville Sainte. De son côté, Mohamed Moussa Allan, habitant de Cheikh

Saad, a souligné l'importance particulière de cette campagne pour les populations de ce village, devenu, selon lui, "une grande prison" en raison du barrage militaire, qui a accentué l'éloignement des centres médicaux et les difficultés de déplacement.

Il a ajouté que l'accès des institutions au village reste difficile, ce qui amène les habitants à apprécier toute initiative visant à fournir des services, d'autant plus que le village compte un grand nombre de personnes âgées et de patients atteints de maladies chroniques, telles que l'hypertension et le diabète, nécessitant un suivi médical régulier que l'unique dispensaire de la région ne peut assurer.

Pour sa part, Jamal Allan a insisté sur le besoin pressant du village pour ce type d'initiatives, relevant que toute personne nécessitant des soins doit se rendre à la localité d'Al-Eizariya, à environ 10 kilomètres, un déplacement semé de difficultés liées aux restrictions imposées par l'occupation et aux coûts élevés du transport.

De son côté, Darine Jaradat, des laboratoires "Astra Lab", partenaire de mise en œuvre de cette action, a indiqué que ces cam-

pagnes médicales ciblent toutes les catégories d'âge, enfants, femmes, hommes et personnes âgées, avec des services adaptés aux besoins spécifiques de chaque zone géographique visitée.

Elle a précisé que les services ne se limitent pas aux consultations générales, mais englobent également des spécialités pointues, notamment la médecine interne, l'ophtalmologie et les analyses de laboratoire, en plus d'une coordination immédiate pour le transfert des cas urgents nécessitant des interventions chirurgicales ou un suivi spécialisé dans les hôpitaux.

Mme Jaradat a aussi insisté sur la nécessité d'assurer la continuité et la régularité de ces campagnes dans les zones ciblées, afin de garantir une couverture plus large et des soins de santé durables au profit des populations.

Le parcours de ces campagnes depuis leur lancement reflète une vision stratégique claire visant les zones les plus marginalisées, allant de Khan Al-Ahmar et des communautés Jahaline et Al-Muntar, à Jaba', Hizma, Rafat et le camp de Qalandia, en passant par les villages du nord-ouest d'Al-Qods, tels que Qatanna, Biddu et Cheikh Saad.





## Le détroit d'Ormuz, pièce maîtresse de l'Iran contre les États-Unis



Le contrôle du détroit d'Ormuz apparaît comme la pièce maîtresse de l'Iran dans ses négociations avec les États-Unis, mais cette stratégie n'est pas sans risque, selon certains experts.

Vendredi, dans le contexte du cessez-le-feu conclu le 8 avril, le ministre iranien des Affaires étrangères Abbas Araghchi a annoncé la réouverture de ce passage maritime qui sépare l'Iran des pays du Golfe, paralysé depuis le début de la guerre le 28 février.

La nouvelle a été suivie d'une baisse rapide des prix du pétrole, très dépendants des conditions de circulation dans le détroit, par lequel transitaient avant la guerre 20% des exportations mondiales d'or noir et de gaz.

Mais dès le lendemain, Téhéran est revenu sur sa décision, prenant pour motif le maintien du blocus américain des ports iraniens. En conséquence, les cours du baril ont de nouveau rebondi lundi.

Dans une grande partie de l'Asie, où se trouvent les principaux acheteurs de pétrole et du gaz du Moyen-Orient, les prix de l'énergie ont explosé depuis le début de la guerre: au Sri Lanka, ils ont bondi de 40%.

Les dirigeants européens, eux, craignent une flambée de l'inflation - alors que les prix du carburant sont déjà repartis à la hausse - ainsi que de possibles annulations de vols et des pénuries alimentaires.

Et la perturbation des approvisionnements en engrais, dont le Golfe est un important producteur, devrait également entraîner une hausse des prix alimentaires dans les pays en développement.

Face à ces difficultés économiques, l'Iran dispose, avec le détroit d'Ormuz, d'un important levier de négociation.

Néanmoins, il subit également certaines répercussions, le blocus américain le privant quotidiennement de ses exportations de pé-

trole d'une valeur de plusieurs dizaines de millions de dollars. Et alors que le cessez-le-feu arrive à échéance mercredi, une reprise du conflit fragiliserait encore le pays.

L'Iran dispose du "contrôle du détroit", a déclaré Mohammad Bagher Ghalibaf, le puissant président du Parlement, qui a participé aux négociations les 11 et 12 avril à Islamabad face à une délégation américaine.

"Lorsqu'ils ont voulu envoyer des dragueurs de mines, nous avons tenu bon. Nous avons affirmé qu'il s'agissait de violations du cessez-le-feu", a-t-il déclaré lors d'une intervention diffusée par la télévision iranienne. "Nous sommes sur place et nous n'en partirons pas".

Le 12 mars, Mojtaba Khamenei, fils et successeur d'Ali Khamenei comme guide suprême, avait appelé à utiliser "le levier du blocage du détroit d'Ormuz".

Ce blocage marque un tournant stratégique pour la République islamique, qui avait longtemps brandi cette menace sans la mettre à exécution.

Après des décennies à tenter d'empêcher l'Iran de se doter de l'arme nucléaire - ambition que Téhéran dément nourrir - et à combattre des groupes alignés sur lui, les pays occidentaux sont désormais confrontés à un problème inédit et potentiellement durable.

"Tant que l'ayatollah Ali Khamenei était au pouvoir, la République islamique envoyait des signaux contradictoires concernant son programme nucléaire et menaçait de fermer le détroit d'Ormuz, sans toutefois franchir le pas", explique Ali Alfoneh, chercheur à l'Arab Gulf States Institute (AGSI) et auteur du livre "Succession politique en République islamique d'Iran".

"Avec la mort de Khamenei et alors que le régime est confronté à une lutte existentielle, cette retenue n'est plus de mise",

poursuit-il, estimant que "la doctrine nucléaire iranienne pourrait également être en cours de révision".

Mais il observe que le contre-blocus américain imposé aux ports iraniens nuit également à la République islamique en coupant ses revenus pétroliers à un moment critique.

"Le conflit est désormais une épreuve d'endurance... Qui cédera le premier?", interroge-t-il.

Alors que de nouvelles négociations entre l'Iran et les États-Unis pourraient avoir lieu dans les prochains jours, le premier vice-président iranien, Mohammad Reza Aref, a déclaré lundi que "la sécurité dans le détroit d'Ormuz n'était pas gratuite".

"Le choix est clair", a-t-il exposé: "soit un marché du pétrole non entravé pour tous, soit des risques de coûts importants pour chacun".

Pour les analystes de l'International Crisis Group (ICG), la position de l'Iran vis-à-vis du détroit consistait à se montrer ouvert à des négociations, "mais seulement dans des termes qui montrent qu'il n'a pas subi de défaite stratégique".

Mais avec le blocus américain, le détroit est passé de possible "monnaie d'échange à un point de tension susceptible d'entraîner une escalade militaire".

La Virginie appelée à voter pour riposter au redécoupage électoral voulu par Trump

Les électeurs de l'État américain de Virginie sont appelés à se prononcer mardi sur une nouvelle carte électorale en faveur des démocrates, un référendum vu comme une riposte au redécoupage exigé par Donald Trump dans plusieurs États républicains.

Sur les 11 députés que la Virginie envoie au Congrès américain, six sont actuellement démocrates. Avec le nouveau découpage territorial proposé, l'espoir à

gauche est de voir ce chiffre monter jusqu'à 10 lors des élections cruciales de mi-mandat en novembre.

Les républicains, qui ont perdu il y a quelques mois le siège de gouverneur dans cet État de la côte Est, bataillent de leur côté pour faire gagner le "non" au référendum.

Les derniers sondages donnent un avantage de quelques points au "oui", mais une surprise n'est pas à exclure, estime auprès de l'AFP le professeur Larry Sabato, directeur du Center for Politics à l'université de Virginie.

L'enjeu du scrutin -- quatre sièges à la Chambre des représentants -- fait que des millions de dollars ont été dépensés par les deux camps, qui ont aussi fait appel à de grands pontes de leurs partis respectifs pour plaider leur cause.

"J'habite en Virginie et je ne peux pas allumer ma télé sans voir cinq pubs d'Obama appelant au « oui », explique Larry Sabato.

Barack Obama reste une figure très populaire, à tel point que le camp adverse s'en sert aussi à son profit, en diffusant une vieille vidéo où l'ex-président démocrate critique le "gerrymandering".

Cette pratique consiste à redessiner les circonscriptions d'un État de manière à diluer le vote d'un parti, avec souvent pour résultat des contours géographiques ubuesques.

Donald Trump a ressorti en 2025 cette vieille recette de cuisine électorale, en exigeant auprès du Texas un redécoupage électoral qui permettrait aux républicains de gagner cinq sièges au Congrès.

L'Ohio et la Caroline du Nord ont suivi l'exemple texan et ont redessiné leur carte pour offrir une poignée de sièges supplémentaires au parti présidentiel.

Face à cette offensive, le Parti démocrate a décidé de riposter et de procéder à son propre redécoupage dans certains États, principalement en Californie.

Dans cet État qui vote très largement à gauche, une nouvelle carte a été largement approuvée par référendum en novembre dernier, et devrait permettre d'annuler les gains républicains au Texas.

Mais en Virginie, les responsables démocrates font face à un résultat bien plus incertain qu'en Californie.

"Il existe une part de démocrates qui sont fondamentalement opposés au +gerrymandering+ et qui disent qu'on ne guérit pas le mal par le mal", explique le politologue Larry Sabato.

Si suffisamment d'entre eux décident de voter "non" ou de s'abstenir, la nouvelle carte pourrait ne jamais voir le jour, d'autant que le vote par anticipation montre une forte participation des zones rurales de Virginie traditionnellement républicaines, précise le professeur.

Une victoire du "non" serait un camouflet pour la nouvelle gouverneure démocrate, Abigail Spanberger, qui a milité pour ce redécoupage.

L'issue du référendum aura également des conséquences dans le reste du pays, puisque le gouverneur républicain de Floride, Ron DeSantis envisagerait de redécouper à son tour son État si le "oui" venait à l'emporter en Virginie.

Mots flechés

Jeux & Loisirs

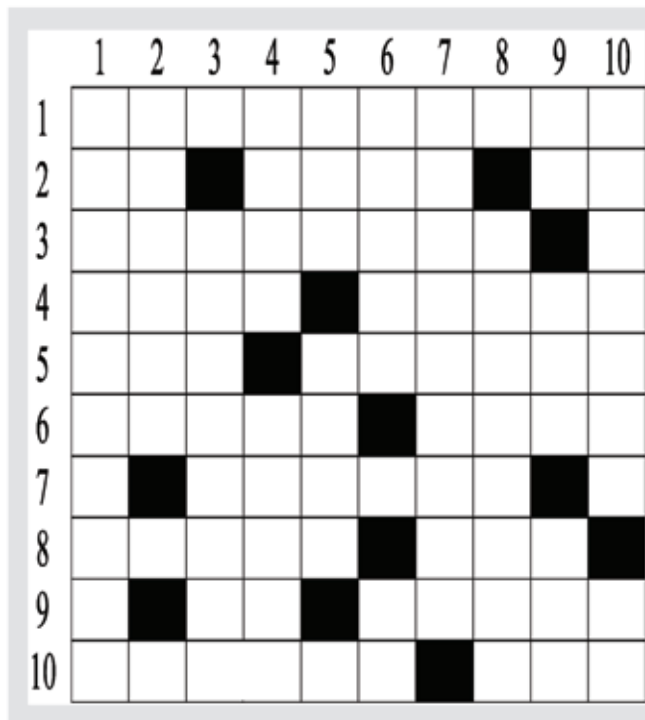
LIEU DIVIN	NEON	PLANTE À FLEURS JAUNES	PEU	GRECQUE	MOT NOUVEAU	PAGE	SONDER
QUI N'EST PAS SANS SAVOIR	PANSE-BÊTES			CONSEILLÈRE			
FIN DE VERBE		LETTRES DE SUAREZ		ARTICLE		POSSÉSSIF	
PRÊTÉE AVEC INTÉRÊT				GRAFFITI		SODIUM	USTENSILE DE CUISINE
		EN ÉCHO	POSSÉSSIF		BOÎT À COUPS DE LANGUE		
HYMNE COLÈRE			EN VIGUEUR		SYMBOLE DE L'OR	MÉTAL CHOISIE	
FIN DE CITATION			DEVIN	VIEILLE			IMPAIR
VILLE DU NIGÉRIA	REPRO-CHE	BEC-DE-CANE					
		EN OTAGE		DES CLOUS	TRANSP-IRER		
CAPITALE DU PÉROU				PAGAIE			NATURE
ARGON		QUARTIER DE CORFOU	GRECQUE ESPAGNOL		EN ARGENT	DÉMON-STRATIF	
DARONNE				FIN DE VERBE		VIN	
ARTICLE		QUI USE D'ARMES À FEU					

Solution mots flechés d'hier

Z	Y	X	A	O	O
BIL	EUX	T	A	I	RÉ
N	E	T	T	E	M
C	C	R	E	N	E
Y	M	D	I	T	
A	N	T	E	D	I
A	H	R	V	C	E
P	E	P	E	R	E
P	U	S	S	S	N
N	E	S	A	A	S
R	V	E	O	G	I
C	O	N	T	R	E
N	I	E	R	A	E

Directeur de la Publication et de la Rédaction: Mohamed Benarbia  
 Directeur artistique: Fouad Ezzafir  
 Service technique: Khadija Sabi (Responsable), Myriem Rehane, Khadija Halafi, Mariama Farki, Elkandoussi Elmardi  
 Secrétaire général de la rédaction: Mohamed Bouarab  
 Rédaction: Hassan Bentaleb, Alain Bouithy, Mourad Tabet, Wafaa Mejdoubi, Mehdi Ouassat, Rachid Meftah  
 Responsable des ressources humaines: Atika Rachdi  
 E-mail: Liberation@libe.ma  
 Téléphone: 0522 61.94.04  
 Fax de la rédaction: 0522 62.09.72  
 Service annonces et publicité: E-mail: annoncesliberation@libe.ma  
 Youssef El Gabs, Mouna El Youssoufi, Loubra Baghdadi, Rkia Ait Dahman, Sibam Zaïher, Fadwa Choukri  
 44, Avenue des E.A.R. 3<sup>ème</sup> Etage - Casablanca  
 Tél: 0522 31.00.62 / 0522 62.32.32  
 Imprimerie: Les Editions Maghrébines  
 2000 exemplaires imprimés  
 Distribution: SAPRESS  
 Dossier de presse: 130/64  
 Site web: www.libe.ma  
 Journal Libération  
 Libération Maroc  
 2017 www.ojd.ma

## Mots croisés



## HORIZONTALEMENT

- 1- Précision
- 2- Echos - Traîne - Qui n'est plus
- 3- Sans blague !
- 4- Vertèbre du cou - Toilette de femme
- 5- Possessif - Met en alerte
- 6- Suspensoirs - Il court Rabat
- 7- Inspiratrice
- 8- Sorti de l'œuf - Possèdent
- 9- Décodé - Parmi
- 10- Mouche - Argile rouge

## VERTICALEMENT

- 1- Mal de port
- 2- Roi de Perse
- 3- Sous le bras
- 4- Appels - Conduite d'eaux usées
- 5- Oncle à case - Enzymes
- 6- Rêvé - Fin de forme
- 7- Atrait
- 8- Courants furieux
- 9- Préposition - Union endormie - Classement
- 10- Maximal - Le andalou

## Solution mots croisés d'hier



## Grilles de sudoku

## Facile

	5							
		6	7	5	2			4
		7	3	1			5	8
6		9	8			1		
	2	1	5		3	8	9	
		5			7	4		6
5	3			7	1	2		
	1		4	8	9	5		
							1	

## Difficile

	6	9	3					
4				8				9
	3	7			4			
	9			2				1
3		5				6		7
1			4				9	
		8			7		6	
9			5					3
				4	9		7	

## Moyen

		4	7		9			
		9	1					
			6		5			8
	4	5					9	3
	2	8		3		4	6	
3	6					8	2	
5			9		2			
					8	1		
		1	4		6			

## Expert

3		7						2
			9		3			
		9			1			4
	7	2				5		
	9			7			8	
		8				7	9	
6			2			4		
		5		8				
	3				6			5

## Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

## Solution sudoku d'hier

## Facile

1	5	3	9	4	8	6	7	2
8	9	6	7	5	2	3	4	1
2	4	7	3	1	6	9	5	8
6	7	9	8	2	4	1	3	5
4	2	1	5	6	3	8	9	7
3	8	5	1	9	7	4	2	6
5	3	4	6	7	1	2	8	9
7	1	2	4	8	9	5	6	3
9	6	8	2	3	5	7	1	4

## Difficile

5	6	1	9	3	4	7	8	2
4	7	2	1	6	8	3	5	9
8	3	9	7	2	5	4	1	6
7	9	4	6	5	2	8	3	1
3	2	5	8	9	1	6	4	7
1	8	6	4	7	3	2	9	5
2	5	8	3	1	7	9	6	4
9	4	7	5	8	6	1	2	3
6	1	3	2	4	9	5	7	8

## Moyen

2	5	4	8	7	3	9	1	6
6	8	9	1	2	4	5	3	7
7	1	3	6	9	5	2	4	8
1	4	5	2	8	6	7	9	3
9	2	8	7	3	1	4	6	5
3	6	7	4	5	9	8	2	1
5	7	6	9	1	2	3	8	4
4	3	2	5	6	8	1	7	9
8	9	1	3	4	7	6	5	2

## Expert

3	1	4	7	6	5	9	2	8
7	2	6	4	9	8	3	5	1
8	5	9	3	2	1	6	7	4
1	7	2	8	3	9	5	4	6
5	9	3	6	7	4	1	8	2
4	6	8	5	1	2	7	9	3
6	8	1	2	5	7	4	3	9
9	4	5	1	8	3	2	6	7
2	3	7	9	4	6	8	1	5



## Ouverture du 18<sup>ème</sup> Salon international de l'agriculture au Maroc

Le Portugal décidé à renforcer sa coopération agricole avec le Maroc

Le Portugal, invité d'honneur du 18<sup>ème</sup> Salon international de l'agriculture au Maroc (SIAM), est décidé à renforcer sa coopération agricole avec le Royaume, a affirmé, lundi à Meknès, le ministre portugais de l'Agriculture et de la Pêche, José Manuel Fernandes.

"Le Portugal et le Maroc sont deux pays amis et voisins, décidés à renforcer leur coopération sur plusieurs questions, au service de leurs peuples", a déclaré à la presse le responsable portugais, en marge de l'ouverture de la 18<sup>ème</sup> édition du SIAM (20-28 avril), présidée par SAR le Prince Moulay Rachid.

Il a cité, à cet effet, les questions du changement climatique et de la sécheresse, au sujet desquelles le Portugal a "une grande expérience et déploie de grands investissements", rappelant le lancement dans son pays d'une initiative qui va mobiliser, jusqu'en 2030, 5,4 milliards d'euros dans le secteur de l'eau, rapporte la MAP.

M. Fernandes a également mis l'accent sur l'importance de renforcer la coopération dans les domaines de la santé animale et végétale, notamment en ce qui concerne la recherche et l'innovation et la promotion de l'accessibilité et de l'efficacité des vaccins.

Il a aussi plaidé en faveur du développement de nouvelles techniques d'amélioration de la résistance aux maladies, à la sécheresse et aux phénomènes climatiques des plantes, des arbres et des cultures.

"Avec le Maroc, nous travaillons ensemble pour renforcer notre coopération, notamment en termes de commerce", a-t-il dit, se disant "honoré" par le choix de son pays en tant qu'invité d'honneur du SIAM et espérant "être à la hauteur" de cette distinction.

Et de conclure que "dans un contexte géopolitique, où dominent les incertitudes, il est important d'avoir de la prévisibilité et des partenariats qui se donnent la main, en vue de donner de l'espoir et offrir un meilleur avenir à nos peuples".

*Coopération agricole maroco-portugaise*

## Un partenariat stratégique aux perspectives prometteuses



Un événement consacré à la coopération maroco-portugaise a réuni, lundi à Meknès, en marge du 18<sup>ème</sup> Salon international de l'agriculture au Maroc (SIAM), des acteurs institutionnels et économiques des deux pays, dans l'objectif de consolider les acquis, de dynamiser les partenariats existants et d'ouvrir de nouvelles perspectives de coopération.

Cet événement a permis aux participants de souligner que le choix du Portugal comme invité d'honneur du SIAM 2026 consacre un partenariat stratégique solide, fondé sur des liens historiques étroits, une proximité géographique et une convergence de visions autour des enjeux majeurs liés à la durabilité des systèmes agricoles, à la sécurité alimentaire et à l'adaptation au changement climatique.

A cette occasion, une rencontre bilatérale de haut niveau s'est tenue entre le ministre de l'Agriculture, de la Pêche maritime, du Développement rural et des Eaux et Forêts, Ahmed El Bouari, et le ministre de l'Agriculture et de la Pêche, José Manuel Fernandes.

Cette rencontre a permis de réaffirmer la volonté commune de renforcer les relations bilatérales et d'explorer de nouvelles opportunités de partenariat,

notamment dans les domaines de la recherche agronomique, de l'innovation, de la sécurité alimentaire et du développement durable des filières agricoles, rapporte la MAP.

Cette dynamique traduit une ambition partagée de structurer davantage la coopération bilatérale à travers la mise en place d'un cadre global et intégré couvrant les secteurs agricole et agroalimentaire. Elle souligne également l'importance du renforcement des synergies entre les institutions de recherche et la promotion de partenariats opérationnels entre les acteurs publics et privés des deux pays.

Inscrite dans une vision commune, cette coopération vise à bâtir un modèle agricole moderne, innovant et résilient, capable de répondre aux défis globaux tout en générant des opportunités de croissance durable et de prospérité partagée au bénéfice des agriculteurs, des territoires et des économies des deux pays.

Plusieurs accords structurants ont été conclus à cette occasion, traduisant la volonté commune de consolider et d'opérationnaliser ce partenariat stratégique.

Ainsi, un protocole de coopération a ainsi été signé entre les deux ministères en charge

de l'Agriculture, en vue d'établir un cadre global de collaboration dans plusieurs domaines d'intérêt commun, notamment la modernisation des filières agricoles et agroalimentaires, la recherche appliquée, le développement d'une agriculture durable, l'irrigation, la santé animale, ainsi que la formation, le renforcement des capacités et le développement rural.

Dans le domaine de la recherche agronomique, un mémorandum d'entente a été conclu entre l'Institut national de la recherche agronomique (INRA) et l'Institut national de recherche agronomique et vétérinaire du Portugal (INIAV – Instituto Nacional de Investigação Agrária e Veterinária), portant sur le développement de programmes de recherche conjoints, l'organisation d'événements scientifiques, l'échange d'informations et d'expertises, ainsi que la mobilité du personnel et la mobilité académique.

Par ailleurs, une convention-cadre de coopération a été établie entre la Direction de développement des filières de production (DDFP) et Tagus Valley pour promouvoir l'échange de délégations, la formation et l'expertise, le co-développement de projets, l'ouverture sur les réseaux in-

ternationaux, ainsi que l'innovation et l'agrobusiness.

Enfin, un protocole de coopération technique a été signé entre ALTRI et Eucaforest dans les domaines liés à la foresterie, notamment la pépinière forestière et la production de plants, l'amélioration génétique de l'eucalyptus, les systèmes d'exploitation et de reboisement, le transport et la logistique du bois, les services écosystémiques, ainsi que les échanges techniques et la recherche.

A travers cette mise à l'honneur, le Portugal s'affirme comme un partenaire de premier plan pour la co-construction d'une agriculture plus souveraine, innovante et durable, tournée vers un avenir commun porteur d'opportunités.

Organisé sous le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, le 18<sup>ème</sup> SIAM accueille plus de 1.500 exposants, 500 coopératives, 200 éleveurs, 45 délégations étrangères avec une affluence attendue dépassant 1,1 million de visiteurs.

Installé sur une superficie de 37 hectares (ha), ce salon, qui se tient jusqu'au 28 avril sous le thème "Durabilité de la production animale et souveraineté alimentaire", connaît la participation de 70 pays.

## Aéroport Essaouira-Mogador: Hausse de plus de 10% du trafic de passagers à fin février

L'aéroport international Essaouira-Mogador a enregistré une hausse de 10,87% du trafic des passagers à fin février dernier, par rapport à la même période de l'année précédente, selon l'Office national des aéroports (ONDA).

Ainsi, l'aéroport de la Cité des Alizés a accueilli 42.088 passagers durant les deux mois de l'année en cours, contre 37.961 une année auparavant, précise l'ONDA dans ses statistiques relatives au trafic aérien commercial pour le mois de février 2026.

La répartition du trafic aérien des passagers au niveau de cet aéroport, à fin février dernier en glissement annuel, fait apparaître une prédominance des vols internationaux, avec 41.918 voyageurs enregistrés, en hausse de 14,5%, contre 170 passagers sur les vols nationaux, en baisse de 87,4%.

Concernant les mouvements aéroportuaires, cette infrastructure a enregistré une progression de plus de 18,9%, avec 352 mouvements enregistrés à fin février 2026, contre 296 durant la même période

un an auparavant.

Pour le seul mois de février, l'aéroport a accueilli 21.775 passagers, en hausse de 7,2% par rapport aux 20.300 voyageurs enregistrés en février 2025.

Les aéroports du Maroc ont enregistré un volume de trafic commercial de 5.909.802 passagers à fin février 2026, en croissance de 7,91% par rapport à la même période un an auparavant, relève l'ONDA.

## Financement des PME

# L'IFC et Tamwilcom misent sur un mécanisme innovant de partage des risques

La Société financière internationale (IFC), membre du Groupe de la Banque mondiale (BM), vient de s'associer avec la Société nationale de garantie et du financement de l'entreprise (Tamwilcom) afin d'appuyer le financement des petites et moyennes entreprises (PME) marocaines.

Dans un communiqué conjoint, les deux parties précisent que cette initiative concerne notamment les entreprises dirigées par des femmes, les entreprises agricoles et les entreprises opérant dans les chaînes d'approvisionnement.

Ce partenariat soutient les efforts continus de Tamwilcom visant à diversifier ses sources de capacité de garantie et à mobiliser des capitaux privés supplémentaires pour soutenir les PME, ajoutant qu'il contribue également au développement d'instruments de partage des risques sur le marché, susceptibles de favoriser l'approfondissement du secteur financier marocain à long terme.

Selon la même source, l'IFC fournira également des services de conseil pour aider Tamwilcom à renforcer son modèle opérationnel dans des segments prioritaires, notamment l'agriculture, et à développer des solutions de financement des chaînes d'approvisionnement

conformes aux meilleures pratiques internationales, tout en intégrant d'avantage les considérations environnementales, sociales et de gouvernance dans son cadre de garantie.

Dans le cadre de ce partenariat, précise-t-on, l'IFC mettra en place un mécanisme de partage des risques de 2,74 milliards de dirhams (soit l'équivalent d'environ 300 millions de dollars) couvrant un portefeuille de garanties des PME émises par Tamwilcom, rapporte la MAP.

Ce dispositif, poursuit le communiqué, introduit au Maroc une structure innovante de partage des risques, non souveraine, dans laquelle l'IFC intervient en qualité d'investisseur privé, ajoutant que les PME représentent environ 90% du tissu économique marocain et jouent un rôle central dans la création d'emplois, l'innovation et le développement régional.

Alors que le Maroc continue d'approfondir ses marchés financiers, l'élargissement de l'accès à des solutions de financement favorisant la croissance des PME reste une priorité pour soutenir le dynamisme et la compétitivité du secteur privé, notamment dans des secteurs prioritaires tels que l'agriculture, les chaînes d'approvisionnement et les

entreprises dirigées par des femmes.

"En s'appuyant sur le partenariat avec Tamwilcom, l'IFC mobilise des capitaux privés pour venir en aide aux agriculteurs, aux femmes entrepreneurs et aux petites entreprises qui sont le moteur de la transformation économique du Maroc", a indiqué Ethiopis Tafara, vice-président de l'IFC pour l'Afrique, cité dans le communiqué.

Il a également ajouté que "les entrepreneurs marocains créent des emplois, consolident les chaînes de valeur et renforcent la résilience économique de leurs communautés".

Tamwilcom est l'institution nationale de garantie de crédit du Maroc et l'une des institutions de garantie les plus anciennes en Afrique, créée en 1949, souligne le communiqué, notant qu'en 2025, elle a émis environ 2,7 milliards de dollars de garanties, permettant un financement estimé à 4,7 milliards de dollars répartis sur plus de 70.000 transactions.

Ainsi, poursuit la même source, ce partenariat marque le premier engagement d'investissement de l'IFC auprès de Tamwilcom et s'inscrit dans le cadre d'une collaboration plus large avec le Groupe de la BM.

"Cet accord marque une nouvelle

étape dans le parcours de Tamwilcom vers le renforcement de son cadre de gestion des risques selon les normes les plus élevées", a déclaré Said Jabrani, directeur général de Tamwilcom, cité dans le communiqué.

"Tamwilcom et l'IFC ont déjà eu l'occasion de collaborer dans de nombreux domaines par le passé", a-t-il rappelé, soulignant que "cette initiative représente également une première étape dans la mise en œuvre de notre nouvelle stratégie Jossour 2030, qui vise à optimiser l'utilisation des ressources de Tamwilcom et à renforcer la contribution du secteur privé au soutien du financement des PME".

Selon le communiqué, ce projet est aligné avec le Cadre de Partenariat-Pays du Groupe de la BM avec le Maroc et avec la stratégie du Groupe de la BM pour le genre 2024-2030, qui vise à soutenir la participation économique des femmes grâce à un meilleur accès au financement.

Il s'inscrit également dans le cadre de la plateforme AgriConnect du Groupe de la Banque mondiale, qui a pour objectif de mettre en relation les agriculteurs et les entreprises agroalimentaires avec les sources de financement et les marchés.

# Andalousie : Participation marocaine à une rencontre commerciale dédiée à l'agroalimentaire

Des opérateurs du secteur agricole marocain ont pris part à une rencontre commerciale dédiée au secteur agroalimentaire, organisée les 16 et 17 avril en Andalousie, dans le sud de l'Espagne, avec la participation d'entreprises andalouses et d'acheteurs internationaux représentant six pays.

Initiée par Andalucía Trade et ICEX España Exportación e Inversiones, cette mission s'est déroulée dans

les provinces de Cordoue, Jaén et Séville, dans le cadre des efforts visant à consolider les échanges commerciaux entre l'Andalousie et des marchés stratégiques, dont le Maroc.

Selon un communiqué du gouvernement régional andalou, les participants ont suivi un programme de visites professionnelles auprès d'entreprises agroalimentaires de référence, afin d'identifier de nouvelles opportunités d'ac-

cès à des marchés porteurs, en particulier le marché marocain.

La délégation marocaine a ainsi visité la coopérative Covap (produits laitiers et viandes), Los Balanchares (fromages de chèvre), Picualia (huile d'olive vierge extra), ainsi que l'entreprise El Mesías, spécialisée dans la pâtisserie traditionnelle, rapporte la MAP.

Cette initiative vise à favoriser des contacts directs entre

producteurs andalous et acheteurs internationaux, notamment dans le sillage des principaux salons nationaux du secteur, précise la même source.

Les opérateurs marocains, aux côtés de leurs homologues étrangers, ont ainsi pu découvrir la diversité et la qualité de l'offre agroalimentaire andalouse, couvrant notamment les produits laitiers premium, l'huile d'olive et la pâtisserie artisanale.

Outre le Maroc, des représentants d'entreprises du Brésil, de la Chine, de la Colombie, de la Corée du Sud et du Qatar ont également pris part à cette rencontre.

A travers ce type d'initiatives, les organisateurs entendent renforcer la présence des produits andalous sur des marchés à fort potentiel, dont le Royaume, et promouvoir des partenariats commerciaux durables entre les deux rives de la Méditerranée.

Organisée par le Club de citoyenneté

## Le théâtre marocain à l'honneur à Sidi Bernoussi

La salle de conférences de la Maison des jeunes de Sidi Bernoussi a été le théâtre, samedi 18 avril 2026, d'une manifestation culturelle d'envergure organisée par le Club de citoyenneté, à l'occasion de la Journée mondiale du théâtre, sous le thème : «Le théâtre marocain : réalités et perspectives».

Cette rencontre a réuni plusieurs écrivains et metteurs en scène marocains, reconnus pour la richesse de leurs parcours et la profondeur de leurs créations, alliant réflexion intellectuelle, sens esthétique et engagement envers les enjeux humains.

La séance a été présentée et animée par le metteur en scène Chouki Nour Eddine, dont l'aisance oratoire et la qualité de l'animation ont insufflé une dynamique interactive à l'événement.

La conférence a débuté par l'intervention du docteur et dramaturge El Meskini Sghir, figure emblématique du théâtre marocain, qui a dressé un état des lieux de la pratique théâtrale. Il a mis en exergue les principales contraintes freinant son essor, notamment le manque de textes engagés traitant des problématiques sociales. Il a également proposé une analyse critique des



dysfonctionnements du secteur, accompagnée de pistes de réflexion visant à le revitaliser, en insistant sur la nécessité de soutenir l'écriture dramatique et de renforcer la formation.

Pour sa part, Hassan Bentaleb, comédien et metteur en scène spécialisé dans l'expression corporelle, a livré une intervention riche, partageant son expérience artistique mêlant formation, encadrement et pratique, ainsi que ses expériences à

l'international. Il a proposé des pistes concrètes pour le développement du théâtre marocain, tout en évoquant les défis liés aux mécanismes de soutien et leurs répercussions sur la scène théâtrale.

De son côté, Ahmed Azal, metteur en scène et comédien, a ouvert son intervention par un aperçu historique du théâtre à Sidi Bernoussi, mettant en lumière plusieurs initiatives locales pionnières, telles que la

Troupe Assalam, l'Atelier Chams, la Troupe Oscar, Adwae Arrak'h, la Troupe Al Karama et l'Association Lilia. Il a plaidé en faveur de mécanismes de soutien fondés sur la transparence et la reddition des comptes, tout en soulignant l'importance de la qualité artistique et du marketing culturel.

Un moment fort de la rencontre a été la mise à l'honneur de l'actrice Nahila Boubcher, membre de la troupe Oscar de Sidi Bernoussi, récompensée pour avoir obtenu le prix de la meilleure actrice grâce à son interprétation remarquable dans la pièce «Aïtat Al Hal», suscitant une vive admiration de la part du public.

La rencontre s'est achevée par une séance de signature des œuvres théâtrales d'El Meskini Sghir, dans une atmosphère conviviale et festive, témoignant de l'engagement du public et de la richesse des échanges.

Cette initiative s'inscrit dans la dynamique culturelle impulsée par le Club de citoyenneté, visant à stimuler le débat artistique et à ouvrir de nouvelles perspectives pour le théâtre, tant au niveau local que national.

H.T

## Concerts de Boudchart à Casablanca

### Un virage artistique assumé

Avec quatre concerts à guichets fermés, du 16 au 19 avril à Casablanca, le compositeur, arrangeur et chef d'orchestre marocain Amine Boudchar, alias Boudchart, a marqué un virage artistique assumé dans sa carrière.

Pour son retour sur scène, Boudchart a présenté une proposition profondément renouvelée, franchissant un nouveau cap dans l'affirmation et le déploiement de sa direction artistique.

Ce positionnement marque une évolution notable dans le parcours de cet artiste talentueux qui a conquis un public nombreux avec sa formule orchestrale lancée depuis quatre années.

Déjà impliqué dans la direction artistique de ses projets, Boudchart a renforcé lors de ses quatre représentations à Casablanca la cohérence et l'ambition globale de ses concerts. En centralisant davantage les choix musicaux et visuels, il affirme une vision plus aboutie, où chaque élé-

ment du spectacle s'inscrit dans une logique d'ensemble.

L'une des principales nouveautés réside dans l'utilisation d'écrans LED, déployés dans une configuration inédite au Maroc. Pensés comme un véritable outil narratif, ces supports visuels ne se limitent pas à un rôle décoratif : ils accompagnent les œuvres interprétées et participent considérablement à la construction de l'expérience scénique.

Ce dispositif s'inscrit dans une tendance internationale visant à renouveler les codes du concert symphonique, en y intégrant des éléments visuels immersifs susceptibles de capter un public plus large.

Au-delà de l'aspect technologique, la série de concerts donnés à Casablanca a permis à Boudchart de maîtriser l'ensemble du projet artistique, de la conception à l'exécution. Ce choix se reflète dans la structuration du spectacle, pensé comme un ensemble artistique cohérent et har-

monieux où la direction musicale, la mise en scène et l'environnement visuel convergent vers une même intention.

Les quatre représentations de Boudchart à Casablanca ont, par ailleurs, reflété une évolution des attentes du public, de plus en plus sensible à des formats hybrides mê-

lant musique, à travers le concept "La chorale... c'est vous!", et scénographie.

En s'engageant dans cette voie, l'artiste confirme ainsi sa volonté d'explorer de nouvelles formes d'expression tout en consolidant son ancrage dans le paysage musical national et international.



## La 4<sup>ème</sup> édition de "Maroc, Terre de Cultures" célèbre le manga japonais avec "Manga F'Imdina"

La ville de Casablanca abritera, samedi prochain, sur l'esplanade extérieure de la Villa des Arts, la 4<sup>ème</sup> édition du programme "Maroc, Terre de Cultures" consacrée à l'univers du manga japonais sous le titre "Manga F'Imdina".

Initié par le Collectif 4.0 en partenariat avec la Fondation Al Mada, cette édition mettra à l'honneur la culture japonaise à travers ses formes d'expression les plus populaires, notamment le manga, le dessin, les jeux et les pratiques artistiques traditionnelles, indiquent les organisateurs dans un communiqué.

Selon la même source, plusieurs espaces interactifs seront proposés aux familles, dont des ateliers d'origami et de calligraphie, des sessions de dessin manga et de coloriage.

L'événement prévoit également un espace "Swap ton manga" invitant les participants à apporter leurs ouvrages déjà lus pour les troquer avec d'autres familles, ainsi qu'un espace de lecture avec une sélection de mangas en libre consultation.

Des démonstrations d'arts martiaux et des rencontres avec des "cosplayers" viendront compléter cette immersion au cœur de la culture japonaise.

À travers cette édition, "Maroc, Terre de Cultures" affirme son ambition de



faire du Maroc un espace de rencontre entre les cultures, un lieu d'échange, de découverte et de transmission. Il s'agit d'un rendez-vous culturel mensuel organisé tous les derniers samedis du mois à la Villa des Arts de Casablanca jusqu'en juin 2026 inclus.

L'initiative a été créée par le Collectif 4.0, un studio de création d'expériences culturelles et événementielles qui imagine et produit des projets destinés à rassembler les publics et à faire vivre des expériences culturelles qui rassemblent des générations.

### **Bouillon** de culture

#### Rencontre nationale des arts plastiques

La 8<sup>ème</sup> édition de la Rencontre nationale des arts plastiques, un rendez-vous annuel alliant art et réflexion culturelle, se tiendra le 24 avril à Fès. Cette initiative de l'association des plasticiens unis de Fès vise à mettre en avant les talents des artistes plasticiens au niveau national, créer un espace de dialogue entre jeunes et pionniers et rapprocher l'art plastique du grand public.

Cette édition, placée sous la thématique "Les nuances de Fès: L'incarnation de la couleur et de la mémoire", a également pour ambition de contribuer à la promotion du tourisme culturel dans la capitale spirituelle du Royaume, qui regorge de talents et de trésors culturels.

Une sélection d'œuvres de plasticiens appartenant à différents courants artistiques seront exposées sur les cimaises de la galerie des oliviers, donnant à voir les meilleures pratiques artistiques qui empruntent les chemins de la civilisation et de l'histoire du Royaume, selon les organisateurs, qui ont programmé une conférence sur la thématique centrale de cette édition, laquelle sera donnée par l'artiste Khadija Alaoui, avec la participation d'experts et plasticiens.

*Du 23 au 26 avril à Zagora*

## Nouvelle édition du Festival international du conte et des arts populaires

La 11<sup>ème</sup> édition du Festival international du conte et des arts populaires (FICAP), aura lieu du 23 au 26 avril à Zagora avec la participation d'un aréopage de conteurs marocains et étrangers.

Organisée par la Fondation FICAP, en partenariat avec le ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication, l'Office National Marocain du Tourisme, la préfecture de Zagora et le Conseil provincial, cette manifestation culturelle et artistique prévoit la participation d'une constellation des meilleurs conteurs, artistes et troupes folkloriques du Maroc, du Mexique, de Roumanie, de Macédoine, d'Espagne, de France, d'Italie et de l'Inde.

Au menu de cet événement figure des activités festives spéciales dédiées aux enfants afin de les encourager à la création et à l'innovation, ainsi que des ateliers d'expression corporelle et d'arts narratifs dans les maisons de jeunes, les maisons de l'étudiant et de l'étudiante, la prison locale et les établissements

d'enseignement de la ville et des environs.

Cette édition sera marquée par l'organisation d'un colloque scientifique sous le thème "la documentation des arts des oasis : intersections artistiques et sociales," animé par des universitaires et des chercheurs, dans le cadre de l'ouverture du festival aux questions du patrimoine, de l'art et de la créativité.

Le Festival accueille également des artistes de la place Jemaa el-Fna de Marrakech dans le cadre du projet : Jemaa el-Fna à Zagora.

Cette initiative, précisent les organisateurs, s'inscrit dans le cadre de l'encouragement à la préservation du patrimoine culturel immatériel et à la mise en lumière des capacités nationales dans le domaine du conte, de l'expression artistique et de la promotion de la créativité et de la découverte.

Au programme de cette édition figure également une séance spéciale intitulée "Nuit de Shéhérazade" dédiée

aux femmes de l'oasis en sus d'activités pour les enfants artistes, visant à développer le sens d'expression chez eux et un grand carnaval artistique devant

parcourir les grandes artères de la ville avec la participation de groupes artistiques locaux, nationaux et internationaux.



Direction Générale du Centre Hospitalo-Universitaire MOHAMMED VI - AGADIR

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL SUR OFFRES DE PRIX N° : 08/2026/CHUMVIA**

Le 03/06/2026 à 11h00 il sera procédé dans la salle de réunion de la Direction Générale du Centre Hospitalo-Universitaire MOHAMMED VI - AGADIR sis à la Route Nationale N°1, Agadir, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert international sur offres de prix concernant :

\* ACHAT DES DISPOSITIFS MEDICAUX VITAEUX AU CENTRE HOSPITALO-UNIVERSITAIRE MOHAMMED VI - AGADIR (199 LOTS) \*

N° DU LOT	DESIGNATION DU LOT	N° DU LOT	DESIGNATION DU LOT
1	ACHAT DES DISPOSITIFS MEDICAUX VITAEUX 01	51	ACHAT DES DISPOSITIFS MEDICAUX VITAEUX 51
2	ACHAT DES DISPOSITIFS MEDICAUX VITAEUX 02	52	ACHAT DES DISPOSITIFS MEDICAUX VITAEUX 52
3	ACHAT DES DISPOSITIFS MEDICAUX VITAEUX 03	53	ACHAT DES DISPOSITIFS MEDICAUX VITAEUX 53
4	ACHAT DES DISPOSITIFS MEDICAUX VITAEUX 04	54	ACHAT DES DISPOSITIFS MEDICAUX VITAEUX 54
5	ACHAT DES DISPOSITIFS MEDICAUX VITAEUX 05	55	ACHAT DES DISPOSITIFS MEDICAUX VITAEUX 55
6	ACHAT DES DISPOSITIFS MEDICAUX VITAEUX 06	56	ACHAT DES DISPOSITIFS MEDICAUX VITAEUX 56
7	ACHAT DES DISPOSITIFS MEDICAUX VITAEUX 07	57	ACHAT DES DISPOSITIFS MEDICAUX VITAEUX 57
8	ACHAT DES DISPOSITIFS MEDICAUX VITAEUX 08	58	ACHAT DES DISPOSITIFS MEDICAUX VITAEUX 58
9	ACHAT DES DISPOSITIFS MEDICAUX VITAEUX 09	59	ACHAT DES DISPOSITIFS MEDICAUX VITAEUX 59
10	ACHAT DES DISPOSITIFS MEDICAUX VITAEUX 10	60	ACHAT DES DISPOSITIFS MEDICAUX VITAEUX 60
11	ACHAT DES DISPOSITIFS MEDICAUX VITAEUX 11	61	ACHAT DES DISPOSITIFS MEDICAUX VITAEUX 61
12	ACHAT DES DISPOSITIFS MEDICAUX VITAEUX 12	62	ACHAT DES DISPOSITIFS MEDICAUX VITAEUX 62
13	ACHAT DES DISPOSITIFS MEDICAUX VITAEUX 13	63	ACHAT DES DISPOSITIFS MEDICAUX VITAEUX 63
14	ACHAT DES DISPOSITIFS MEDICAUX VITAEUX 14	64	ACHAT DES DISPOSITIFS MEDICAUX VITAEUX 64
15	ACHAT DES DISPOSITIFS MEDICAUX VITAEUX 15	65	ACHAT DES DISPOSITIFS MEDICAUX VITAEUX 65
16	ACHAT DES DISPOSITIFS MEDICAUX VITAEUX 16	66	ACHAT DES DISPOSITIFS MEDICAUX VITAEUX 66
17	ACHAT DES DISPOSITIFS MEDICAUX VITAEUX 17	67	ACHAT DES DISPOSITIFS MEDICAUX VITAEUX 67
18	ACHAT DES DISPOSITIFS MEDICAUX VITAEUX 18	68	ACHAT DES DISPOSITIFS MEDICAUX VITAEUX 68
19	ACHAT DES DISPOSITIFS MEDICAUX VITAEUX 19	69	ACHAT DES DISPOSITIFS MEDICAUX VITAEUX 69
20	ACHAT DES DISPOSITIFS MEDICAUX VITAEUX 20	70	ACHAT DES DISPOSITIFS MEDICAUX VITAEUX 70
21	ACHAT DES DISPOSITIFS MEDICAUX VITAEUX 21	71	ACHAT DES DISPOSITIFS MEDICAUX VITAEUX 71
22	ACHAT DES DISPOSITIFS MEDICAUX VITAEUX 22	72	ACHAT DES DISPOSITIFS MEDICAUX VITAEUX 72
23	ACHAT DES DISPOSITIFS MEDICAUX VITAEUX 23	73	ACHAT DES DISPOSITIFS MEDICAUX VITAEUX 73
24	ACHAT DES DISPOSITIFS MEDICAUX VITAEUX 24	74	ACHAT DES DISPOSITIFS MEDICAUX VITAEUX 74
25	ACHAT DES DISPOSITIFS MEDICAUX VITAEUX 25	75	ACHAT DES DISPOSITIFS MEDICAUX VITAEUX 75
26	ACHAT DES DISPOSITIFS MEDICAUX VITAEUX 26	76	ACHAT DES DISPOSITIFS MEDICAUX VITAEUX 76
27	ACHAT DES DISPOSITIFS MEDICAUX VITAEUX 27	77	ACHAT DES DISPOSITIFS MEDICAUX VITAEUX 77
28	ACHAT DES DISPOSITIFS MEDICAUX VITAEUX 28	78	ACHAT DES DISPOSITIFS MEDICAUX VITAEUX 78
29	ACHAT DES DISPOSITIFS MEDICAUX VITAEUX 29	79	ACHAT DES DISPOSITIFS MEDICAUX VITAEUX 79
30	ACHAT DES DISPOSITIFS MEDICAUX VITAEUX 30	80	ACHAT DES DISPOSITIFS MEDICAUX VITAEUX 80
31	ACHAT DES DISPOSITIFS MEDICAUX VITAEUX 31	81	ACHAT DES DISPOSITIFS MEDICAUX VITAEUX 81
32	ACHAT DES DISPOSITIFS MEDICAUX VITAEUX 32	82	ACHAT DES DISPOSITIFS MEDICAUX VITAEUX 82
33	ACHAT DES DISPOSITIFS MEDICAUX VITAEUX 33	83	ACHAT DES DISPOSITIFS MEDICAUX VITAEUX 83
34	ACHAT DES DISPOSITIFS MEDICAUX VITAEUX 34	84	ACHAT DES DISPOSITIFS MEDICAUX VITAEUX 84
35	ACHAT DES DISPOSITIFS MEDICAUX VITAEUX 35	85	ACHAT DES DISPOSITIFS MEDICAUX VITAEUX 85
36	ACHAT DES DISPOSITIFS MEDICAUX VITAEUX 36	86	ACHAT DES DISPOSITIFS MEDICAUX VITAEUX 86
37	ACHAT DES DISPOSITIFS MEDICAUX VITAEUX 37	87	ACHAT DES DISPOSITIFS MEDICAUX VITAEUX 87
38	ACHAT DES DISPOSITIFS MEDICAUX VITAEUX 38	88	ACHAT DES DISPOSITIFS MEDICAUX VITAEUX 88
39	ACHAT DES DISPOSITIFS MEDICAUX VITAEUX 39	89	ACHAT DES DISPOSITIFS MEDICAUX VITAEUX 89
40	ACHAT DES DISPOSITIFS MEDICAUX VITAEUX 40	90	ACHAT DES DISPOSITIFS MEDICAUX VITAEUX 90
41	ACHAT DES DISPOSITIFS MEDICAUX VITAEUX 41	91	ACHAT DES DISPOSITIFS MEDICAUX VITAEUX 91
42	ACHAT DES DISPOSITIFS MEDICAUX VITAEUX 42	92	ACHAT DES DISPOSITIFS MEDICAUX VITAEUX 92
43	ACHAT DES DISPOSITIFS MEDICAUX VITAEUX 43	93	ACHAT DES DISPOSITIFS MEDICAUX VITAEUX 93
44	ACHAT DES DISPOSITIFS MEDICAUX VITAEUX 44	94	ACHAT DES DISPOSITIFS MEDICAUX VITAEUX 94
45	ACHAT DES DISPOSITIFS MEDICAUX VITAEUX 45	95	ACHAT DES DISPOSITIFS MEDICAUX VITAEUX 95
46	ACHAT DES DISPOSITIFS MEDICAUX VITAEUX 46	96	ACHAT DES DISPOSITIFS MEDICAUX VITAEUX 96
47	ACHAT DES DISPOSITIFS MEDICAUX VITAEUX 47	97	ACHAT DES DISPOSITIFS MEDICAUX VITAEUX 97
48	ACHAT DES DISPOSITIFS MEDICAUX VITAEUX 48	98	ACHAT DES DISPOSITIFS MEDICAUX VITAEUX 98
49	ACHAT DES DISPOSITIFS MEDICAUX VITAEUX 49	99	ACHAT DES DISPOSITIFS MEDICAUX VITAEUX 99
50	ACHAT DES DISPOSITIFS MEDICAUX VITAEUX 50	100	ACHAT DES DISPOSITIFS MEDICAUX VITAEUX 100
101	ACHAT DES DISPOSITIFS MEDICAUX VITAEUX 101	151	ACHAT DES DISPOSITIFS MEDICAUX VITAEUX 151
102	ACHAT DES DISPOSITIFS MEDICAUX VITAEUX 102	152	ACHAT DES DISPOSITIFS MEDICAUX VITAEUX 152
103	ACHAT DES DISPOSITIFS MEDICAUX VITAEUX 103	153	ACHAT DES DISPOSITIFS MEDICAUX VITAEUX 153
104	ACHAT DES DISPOSITIFS MEDICAUX VITAEUX 104	154	ACHAT DES DISPOSITIFS MEDICAUX VITAEUX 154
105	ACHAT DES DISPOSITIFS MEDICAUX VITAEUX 105	155	ACHAT DES DISPOSITIFS MEDICAUX VITAEUX 155
106	ACHAT DES DISPOSITIFS MEDICAUX VITAEUX 106	156	ACHAT DES DISPOSITIFS MEDICAUX VITAEUX 156
107	ACHAT DES DISPOSITIFS MEDICAUX VITAEUX 107	157	ACHAT DES DISPOSITIFS MEDICAUX VITAEUX 157
108	ACHAT DES DISPOSITIFS MEDICAUX VITAEUX 108	158	ACHAT DES DISPOSITIFS MEDICAUX VITAEUX 158
109	ACHAT DES DISPOSITIFS MEDICAUX VITAEUX 109	159	ACHAT DES DISPOSITIFS MEDICAUX VITAEUX 159
110	ACHAT DES DISPOSITIFS MEDICAUX VITAEUX 110	160	ACHAT DES DISPOSITIFS MEDICAUX VITAEUX 160
111	ACHAT DES DISPOSITIFS MEDICAUX VITAEUX 111	161	ACHAT DES DISPOSITIFS MEDICAUX VITAEUX 161
112	ACHAT DES DISPOSITIFS MEDICAUX VITAEUX 112	162	ACHAT DES DISPOSITIFS MEDICAUX VITAEUX 162
113	ACHAT DES DISPOSITIFS MEDICAUX VITAEUX 113	163	ACHAT DES DISPOSITIFS MEDICAUX VITAEUX 163
114	ACHAT DES DISPOSITIFS MEDICAUX VITAEUX 114	164	ACHAT DES DISPOSITIFS MEDICAUX VITAEUX 164
115	ACHAT DES DISPOSITIFS MEDICAUX VITAEUX 115	165	ACHAT DES DISPOSITIFS MEDICAUX VITAEUX 165
116	ACHAT DES DISPOSITIFS MEDICAUX VITAEUX 116	166	ACHAT DES DISPOSITIFS MEDICAUX VITAEUX 166
117	ACHAT DES DISPOSITIFS MEDICAUX VITAEUX 117	167	ACHAT DES DISPOSITIFS MEDICAUX VITAEUX 167
118	ACHAT DES DISPOSITIFS MEDICAUX VITAEUX 118	168	ACHAT DES DISPOSITIFS MEDICAUX VITAEUX 168
119	ACHAT DES DISPOSITIFS MEDICAUX VITAEUX 119	169	ACHAT DES DISPOSITIFS MEDICAUX VITAEUX 169
120	ACHAT DES DISPOSITIFS MEDICAUX VITAEUX 120	170	ACHAT DES DISPOSITIFS MEDICAUX VITAEUX 170
121	ACHAT DES DISPOSITIFS MEDICAUX VITAEUX 121	171	ACHAT DES DISPOSITIFS MEDICAUX VITAEUX 171
122	ACHAT DES DISPOSITIFS MEDICAUX VITAEUX 122	172	ACHAT DES DISPOSITIFS MEDICAUX VITAEUX 172
123	ACHAT DES DISPOSITIFS MEDICAUX VITAEUX 123	173	ACHAT DES DISPOSITIFS MEDICAUX VITAEUX 173
124	ACHAT DES DISPOSITIFS MEDICAUX VITAEUX 124	174	ACHAT DES DISPOSITIFS MEDICAUX VITAEUX 174
125	ACHAT DES DISPOSITIFS MEDICAUX VITAEUX 125	175	ACHAT DES DISPOSITIFS MEDICAUX VITAEUX 175
126	ACHAT DES DISPOSITIFS MEDICAUX VITAEUX 126	176	ACHAT DES DISPOSITIFS MEDICAUX VITAEUX 176
127	ACHAT DES DISPOSITIFS MEDICAUX VITAEUX 127	177	ACHAT DES DISPOSITIFS MEDICAUX VITAEUX 177
128	ACHAT DES DISPOSITIFS MEDICAUX VITAEUX 128	178	ACHAT DES DISPOSITIFS MEDICAUX VITAEUX 178
129	ACHAT DES DISPOSITIFS MEDICAUX VITAEUX 129	179	ACHAT DES DISPOSITIFS MEDICAUX VITAEUX 179
130	ACHAT DES DISPOSITIFS MEDICAUX VITAEUX 130	180	ACHAT DES DISPOSITIFS MEDICAUX VITAEUX 180
131	ACHAT DES DISPOSITIFS MEDICAUX VITAEUX 131	181	ACHAT DES DISPOSITIFS MEDICAUX VITAEUX 181
132	ACHAT DES DISPOSITIFS MEDICAUX VITAEUX 132	182	ACHAT DES DISPOSITIFS MEDICAUX VITAEUX 182
133	ACHAT DES DISPOSITIFS MEDICAUX VITAEUX 133	183	ACHAT DES DISPOSITIFS MEDICAUX VITAEUX 183
134	ACHAT DES DISPOSITIFS MEDICAUX VITAEUX 134	184	ACHAT DES DISPOSITIFS MEDICAUX VITAEUX 184
135	ACHAT DES DISPOSITIFS MEDICAUX VITAEUX 135	185	ACHAT DES DISPOSITIFS MEDICAUX VITAEUX 185
136	ACHAT DES DISPOSITIFS MEDICAUX VITAEUX 136	186	ACHAT DES DISPOSITIFS MEDICAUX VITAEUX 186
137	ACHAT DES DISPOSITIFS MEDICAUX VITAEUX 137	187	ACHAT DES DISPOSITIFS MEDICAUX VITAEUX 187
138	ACHAT DES DISPOSITIFS MEDICAUX VITAEUX 138	188	ACHAT DES DISPOSITIFS MEDICAUX VITAEUX 188
139	ACHAT DES DISPOSITIFS MEDICAUX VITAEUX 139	189	ACHAT DES DISPOSITIFS MEDICAUX VITAEUX 189
140	ACHAT DES DISPOSITIFS MEDICAUX VITAEUX 140	190	ACHAT DES DISPOSITIFS MEDICAUX VITAEUX 190
141	ACHAT DES DISPOSITIFS MEDICAUX VITAEUX 141	191	ACHAT DES DISPOSITIFS MEDICAUX VITAEUX 191
142	ACHAT DES DISPOSITIFS MEDICAUX VITAEUX 142	192	ACHAT DES DISPOSITIFS MEDICAUX VITAEUX 192
143	ACHAT DES DISPOSITIFS MEDICAUX VITAEUX 143	193	ACHAT DES DISPOSITIFS MEDICAUX VITAEUX 193
144	ACHAT DES DISPOSITIFS MEDICAUX VITAEUX 144	194	ACHAT DES DISPOSITIFS MEDICAUX VITAEUX 194
145	ACHAT DES DISPOSITIFS MEDICAUX VITAEUX 145	195	ACHAT DES DISPOSITIFS MEDICAUX VITAEUX 195
146	ACHAT DES DISPOSITIFS MEDICAUX VITAEUX 146	196	ACHAT DES DISPOSITIFS MEDICAUX VITAEUX 196
147	ACHAT DES DISPOSITIFS MEDICAUX VITAEUX 147	197	ACHAT DES DISPOSITIFS MEDICAUX VITAEUX 197
148	ACHAT DES DISPOSITIFS MEDICAUX VITAEUX 148	198	ACHAT DES DISPOSITIFS MEDICAUX VITAEUX 198
149	ACHAT DES DISPOSITIFS MEDICAUX VITAEUX 149	199	ACHAT DES DISPOSITIFS MEDICAUX VITAEUX 199
150	ACHAT DES DISPOSITIFS MEDICAUX VITAEUX 150		

N° DU LOT	ESTIMATION TTC EN CHIFFRES	ESTIMATION TTC EN LETTRES	N° DU LOT	ESTIMATION TTC EN CHIFFRES	ESTIMATION TTC EN LETTRES
1	90 700,00	quatre-vingt-dix mille sept cent vingt Dirhams	51	237 000,00	deux cent trente-sept mille six cents Dirhams
2	84 000,00	84 000,00	52	187 000,00	cent quatre-vingt-sept mille deux cents Dirhams
3	2 904,00	deux mille neuf cent quatre Dirhams	53	360 000,00	trois cent soixante mille Dirhams
4	129 000,00	cent vingt-neuf mille six cents Dirhams	54	5 700,00	cinq mille sept cent soixante Dirhams
5	26 000,00	vingt-six mille cent quatre-vingt Dirhams	55	31 000,00	trois cent onze mille cent quatre-vingt Dirhams
6	77 700,00	soixante-dix-sept mille sept cent soixante Dirhams	56	304 000,00	trois cent quatre mille quatre-vingt Dirhams
7	1 080 000,00	un million quatre-vingt mille Dirhams	57	23 400,00	vingt-trois mille quatre cents Dirhams
8	41 530,00	quarante et un mille cinq cent trente-deux Dirhams	58	33 000,00	trois cent trente Dirhams
9	270 700,00	deux cent soixante-dix mille sept cent vingt Dirhams	59	199 320,00	deux cent quatre-vingt-neuf mille trois cent vingt Dirhams
10	135 400,00	cent trente-cinq mille quatre cents Dirhams	60	223 200,00	deux cent vingt-trois mille deux cents Dirhams
11	186 000,00	cent soixante-six mille quatre-vingt Dirhams	61	55 000,00	cinquante-cinq mille deux cents Dirhams
12	8 400,00	huit mille quatre cents Dirhams	62	133 800,00	cent trente-trois mille huit cents Dirhams
13	33 744,00	treize mille sept cent quarante-quatre Dirhams	63	38 270,00	trois cent quatre-vingt-huit mille deux cents Dirhams
14	18 000,00	diez-huit mille Dirhams	64	4 800,00	quatre mille huit cents Dirhams
15	36 800,00	treize mille six cents Dirhams	65	99 540,00	quatre-vingt-neuf mille cinq cent quarante Dirhams
16	2 700 000,00	deux millions sept cents mille Dirhams	66	5 025,00	cinq mille deux-cinq Dirhams
17	90 200,00	soixante mille deux cent quatre-vingt Dirhams	67	244 800,00	deux cent quarante-quatre mille huit cents Dirhams
18	323 700,00	trois cent vingt-trois mille deux cent quatre-vingt Dirhams	68	23 120,00	vingt-trois mille deux cent quatre-vingt Dirhams
19	1 041 000,00	un million quatre cent et un mille six cents Dirhams	69	139 000,00	cent trente-neuf mille Dirhams
20	80 204,00	soixante mille deux cent soixante-quatre Dirhams	70	11 790,00	onze mille sept cent quatre-vingt-seize Dirhams
21	780 000,00	sept cent quatre-vingt mille six cents Dirhams	71	1 690 700,00	un million quatre cent quatre-vingt-dix mille sept cent
22	7 680,00	sept mille six cent quatre-vingt Dirhams	72	8 844,00	huit mille huit cent quatre-vingt Dirhams
23	100 000,00	cent mille Dirhams	73	48 800,00	quarante-huit mille huit cent quatre-vingt Dirhams
24	45 000,00	quarante-cinq mille six cents Dirhams	74	207 000,00	deux cent sept mille six cents Dirhams
25	156 480,00	cent cinquante-six mille quatre cent quatre-vingt Dirhams	75	38 800,00	cinquante-huit mille huit cents Dirhams
26	10 800,00	diez mille huit cents Dirhams	76	27 300,00	vingt-sept mille trois cent soixante Dirhams
27	4 734,00	quatre mille sept cent trente-quatre Dirhams	77	128 040,00	cent vingt-huit mille quatre-vingt Dirhams
28	70 200,00	soixante-dix mille deux cents Dirhams	78	33 028,00	trois cent trente-huit mille deux cents Dirhams
29	475 200,00	quatre cent soixante-cinq mille deux cents Dirhams	79	96 720,00	soixante-seize mille cinq cent quatre-vingt Dirhams
30	180 000,00	cent soixante mille quatre-vingt Dirhams	80	64 080,00	soixante-quatre mille quatre-vingt Dirhams
31	414 000,00	quatre cent quarante mille Dirhams	81	377 000,00	trois cent soixante-dix-sept mille deux cent vingt-huit
32	286 000,00	trois cent quatre-vingt-seize mille Dirhams	82	118 180,00	cent seize mille cent soixante Dirhams
33	180 000,00	cent quatre-vingt-dix mille trois cents Dirhams	83	79 480,00	soixante-neuf mille quatre cent quatre-vingt Dirhams
34	179 000,00	cent soixante-dix-neuf mille quatre cents Dirhams	84	191 000,00	cent quatre-vingt-dix mille six cents Dirhams
35	180 000,00	cent soixante mille neuf cent huit Dirhams	85	79 104,00	soixante-neuf mille quatre cent quatre-vingt Dirhams
36	44 000,00	quarante-quatre mille mille quatre cents Dirhams	86	147 744,00	cent quatre-vingt-seize mille sept cent quatre-vingt
37	279 360,00	deux cent soixante-dix-neuf mille trois cent soixante Dirhams	87	292 220,00	deux cent quatre-vingt-deux mille trois cent vingt
38	180 700,00	cent quatre mille sept cent soixante Dirhams	88	68 400,00	soixante-huit mille quatre cents Dirhams
39	87 300,00	quatre-vingt-sept mille trois cents Dirhams	89	82 284,00	cinquante-deux mille deux cent quatre-vingt-quatre
40	376 200,00	trois cent soixante-seize mille deux cents Dirhams	90	1 143 840,00	un million quatre cent quarante-trois mille huit cent
41	346 800,00	trois cent quarante-six mille huit cents Dirhams	91	599 270,00	cinq cent quatre-vingt-dix-neuf mille trois cent
42	25 568,00	vingt-cinq mille cinq cent soixante-huit Dirhams	92	852 000,00	huit cent cinquante-deux mille Dirhams
43	47 484,00	deux mille quatre cent quatre-vingt-quatre Dirhams	93	34 862,00	trois cent quatre-vingt mille cent soixante-deux Dirhams
44	4 911,00	quatre mille neuf cent onze Dirhams	94	78 880,00	soixante-huit mille cinq cent quatre-vingt-dix
45	183 000,00	cent soixante-trois mille Dirhams	95	30 000,00	trois mille Dirhams
46	183 000,00	cent soixante-trois mille Dirhams	96	9 000,00	neuf mille Dirhams
47	480 000,00	quatre cent quatre-vingt-dix mille Dirhams	97	89 964,00	quatre-vingt-neuf mille neuf cent soixante-quatre
48	29 130,00	vingt-neuf mille cent vingt Dirhams	98	34 000,00	trois cent quatre-vingt Dirhams
49	432 000,00	quatre cent trente-deux mille Dirhams	99	80 400,00	soixante-huit mille quatre cents Dirhams
50	39 720,00	treize mille neuf cent vingt Dirhams	100	7 440,00	sept mille quatre cent quarante Dirhams
101	8 680,00	huit mille six cent quatre-vingt Dirhams	151	71 280,00	soixante et onze mille deux cent quatre-vingt
102	34 940,00	trois cent quatre-vingt Dirhams	152	235 620,00	deux cent trente-cinq mille six cents Dirhams
103	44 787,00	quatre cent quatre-vingt-sept Dirhams	153	85 000,00	quatre-vingt-cinq mille deux cents Dirhams
104	414 000,00	quatre cent quarante mille Dirhams	154	75 000,00	soixante-cinq mille six cents Dirhams
105	53 000,00	cinquante-trois mille cinq cent quatre-vingt Dirhams	155	8 280,00	huit mille deux cent quatre-vingt Dirhams
106	30 000,00	trois mille Dirhams	156	31 080,00	trois cent onze mille quatre-vingt Dirhams
107	126 000,00	cent vingt-six mille Dirhams	157	31 080,00	trois cent onze mille quatre-vingt Dirhams
108	180 200,00	cent quatre-vingt mille deux cents Dirhams	158	180 000,00	cent quatre-vingt mille Dirhams
109	27 400,00	vingt-sept mille quatre cent quatre-vingt Dirhams	159	30 000,00	trois mille Dirhams
110	6 588,00	six mille cinq cent quatre-vingt-huit Dirhams	160	103 000,00	cent trois mille cinq cents Dirhams
111	96 804,00	quatre-vingt-seize mille huit cent quatre Dirhams	161	163 200,00	cent soixante-trois mille deux cents Dirhams
112	100 000,00	cent mille Dirhams	162	81 000,00	quatre-vingt mille Dirhams
113	33 840,00	trois cent trente-huit mille huit cent quatre-vingt Dirhams	163	32 000,00	trois cent vingt mille quatre cents Dirhams
114	67 680,00	soixante-sept mille six cents quatre-vingt Dirhams	164	42 000,00	quarante-deux mille Dirhams
115	12 000,00	douze mille six cents Dirhams	165	2 040,00	deux mille quatre-vingt Dirhams
116	78 200,00	soixante-dix mille deux cents Dirhams	166	6 750,00	six mille sept cent soixante-huit Dirhams
117	36 000,00	trois cent six mille Dirhams	167	14 616,00	quatorze mille six cents Dirhams
118	7 008,0				

Direction Générale du Centre Hospitalo-Universitaire MOHAMMED VI - AGADIR  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL SUR OFFRE DE PRIX N° : 06/2026/CHUMVIA  
Le 19/05/2026 à 12h30, il sera procédé dans la salle de réunion de la Direction Générale du Centre Hospitalo-Universitaire MOHAMMED VI - AGADIR sis à la Route Nationale N°1, Agadir, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert international sur offre de prix concernant : Prestations de maintenance destinées au Centre Hospitalo-Universitaire MOHAMMED VI - AGADIR (Lot unique)  
Le dossier d'appel d'offres est mis à la disposition des concurrents sur le portail

des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).  
L'estimation totale des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 2 315 537,28 DHS TTC (Deux millions trois cent quinze mille cinq cent vingt-huit centimes TTC).  
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 34 800,00 DHS (Trente-quatre mille huit cents dirhams).  
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 34 et 135 du Décret n° 2-22-431 et au chapitre IV de l'arrêté du Ministre délégué auprès de la Ministre de l'Economie et des Finances, chargé du budget

n° 1692-23 du 4 hija 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures.  
Le dépôt des plis doit s'effectuer obligatoirement par voie électronique sur le Portail des Marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 05 et 07 du règlement de la consultation.  
N° 2730/PA  
Direction Générale du Centre Hospitalo-Universitaire MOHAMMED VI - AGADIR  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL SUR OFFRES DE PRIX N° : 11/2026/CHUMVIA  
Le 19/05/2026 à 09h00 il sera procédé dans la salle de réunion de la Direction

Générale du Centre Hospitalo-Universitaire MOHAMMED VI - AGADIR sis à la Route Nationale N°1, Agadir, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert international sur offres de prix concernant : " ACHAT DES FILMS DE RADIOLOGIE AU CENTRE HOSPITALO-UNIVERSITAIRE MOHAMMED VI - AGADIR (LOT UNIQUE)"  
Le dossier d'appel d'offres est mis à la disposition des concurrents sur le portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).  
L'estimation totale des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :  
- Minimum TTC : 2 528 880,00 DHS TTC (DEUX

MILLIONS CINQ CENT VINGT-HUIT MILLE HUIT CENT QUATRE-VINGTS DIRHAMS TTC).  
- Maximum TTC : 4 068 240,00 DHS TTC (QUATRE MILLIONS SOIXANTE-HUIT MILLE DEUX CENT QUARANTE DIRHAMS TTC).  
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 62 000,00DHS (Soixante-deux mille Dirhams).  
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 34 et 135 du Décret n° 2-22-431 et au chapitre IV de l'arrêté du Ministre délégué auprès de la Ministre de l'Economie et des Finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hija 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des pro-

cédures.  
Le dépôt des plis doit s'effectuer obligatoirement par voie électronique sur le Portail des Marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).  
Les documents techniques exigés par le dossier d'appel d'offres peuvent être :  
• Soit déposés au service de la commande publique de la Direction Générale du Centre Hospitalo-Universitaire MOHAMMED VI - AGADIR sis à la Route nationale N°1, Agadir au plus tard le 18/05/2026 avant 16H00.  
• Soit remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis.  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 05 et 07 du règlement de consultation.  
N° 2731/PA

**Direction Générale du Centre Hospitalo-Universitaire MOHAMMED VI - AGADIR**  
**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL SUR OFFRES DE PRIX N° : 09/2026/CHUMVIA**

Le 19/05/2026 à 10h30 il sera procédé dans la salle de réunion de la Direction Générale du Centre Hospitalo-Universitaire MOHAMMED VI - AGADIR sis à la Route Nationale N°1, Agadir, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert international sur offres de prix concernant :

\* ACHAT DES DISPOSITIFS MEDICAUX AU CENTRE HOSPITALO-UNIVERSITAIRE MOHAMMED VI - AGADIR (16 LOTS) \*

N° de Lot	Désignation des prestations	N° de Lot	Désignation des prestations
01	ACHAT DES DISPOSITIFS MEDICAUX VITALUX DE DIALYSE 1	09	ACHAT DES DISPOSITIFS MEDICAUX VITALUX DE DIALYSE 9
02	ACHAT DES DISPOSITIFS MEDICAUX VITALUX DE DIALYSE 2	10	ACHAT DES DISPOSITIFS MEDICAUX VITALUX DE DIALYSE 10
03	ACHAT DES DISPOSITIFS MEDICAUX VITALUX DE DIALYSE 3	11	ACHAT DES DISPOSITIFS MEDICAUX VITALUX DE DIALYSE 11
04	ACHAT DES DISPOSITIFS MEDICAUX VITALUX DE DIALYSE 4	12	ACHAT DES DISPOSITIFS MEDICAUX VITALUX DE DIALYSE 12
05	ACHAT DES DISPOSITIFS MEDICAUX VITALUX DE DIALYSE 5	13	ACHAT DES DISPOSITIFS MEDICAUX VITALUX DE DIALYSE 13
06	ACHAT DES DISPOSITIFS MEDICAUX VITALUX DE DIALYSE 6	14	ACHAT DES DISPOSITIFS MEDICAUX VITALUX DE DIALYSE 14
07	ACHAT DES DISPOSITIFS MEDICAUX VITALUX DE DIALYSE 7	15	ACHAT DES DISPOSITIFS D'HEMOFILTRATION ET D'ECHANGE PLASMATIQUE
08	ACHAT DES DISPOSITIFS MEDICAUX VITALUX DE DIALYSE 8	16	ACHAT DES DISPOSITIFS MEDICAUX DE PRELEVEMENT

Le dossier d'appel d'offres est mis à la disposition des concurrents sur le portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).  
Les estimations des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage sont fixées comme suit (Toutes Taxes Comprises) :

N° de Lot	ESTIMATION TTC EN CHIFFRES	ESTIMATION TTC EN LETTRES	N° de Lot	ESTIMATION TTC EN CHIFFRES	ESTIMATION TTC EN LETTRES
01	128 000,00 DHS	Cent-Vingt-Huit-Mille Dirhams	09	240 000,00 DHS	Deux-cent-quarante-Mille Dirhams
02	75 000,00 DHS	Soixante-cinq-mille Dirhams	10	312 500,00 DHS	Trois-cent-douze-Mille-cinq-cents Dirhams
03	66 000,00 DHS	Soixante-six-mille Dirhams	11	432 000,00 DHS	Quatre-cent-trente-deux-mille Dirhams
04	110 000,00 DHS	Cent-dix-mille Dirhams	12	108 000,00 DHS	Cent-huit-mille Dirhams
05	440 000,00 DHS	Quatre-cent-quarante-mille Dirhams	13	54 000,00 DHS	Cinquante-quatre-mille Dirhams
06	55 000,00 DHS	Cinquante-cinq-mille Dirhams	14	54 000,00 DHS	Cinquante-quatre-mille Dirhams
07	45 000,00 DHS	Quarante-cinq-mille Dirhams	15	2 297 670,00 DHS	Deux millions deux cent quatre-vingt-dix-sept mille six cent soixante-dix Dirhams
08	72 000,00 DHS	Soixante-douze mille Dirhams	16	1 136 100,00 DHS	Un-million-cent-trente-seize-mille-cents Dirhams

Le cautionnement provisoire est :

N° de Lot	CAUTIONNEMENT PROVISOIRE TTC EN CHIFFRES	CAUTIONNEMENT PROVISOIRE TTC EN LETTRES	N° de Lot	CAUTIONNEMENT PROVISOIRE TTC EN CHIFFRES	CAUTIONNEMENT PROVISOIRE TTC EN LETTRES
01	1 900,00 DHS	Mille-Neuf-cents Dirhams	09	3 600,00 DHS	Trois-Mille-six-cents Dirhams
02	1 500,00 DHS	Mille-cinq-cents Dirhams	10	4 700,00 DHS	Quatre-Mille-sept-cents Dirhams
03	1 300,00 DHS	Mille-trois-cents Dirhams	11	6 500,00 DHS	Six-mille-cinq-cents Dirhams
04	1 600,00 DHS	Mille-six-cents Dirhams	12	1 700,00 DHS	Mille-sept-cents Dirhams
05	6 600,00 DHS	Six-mille-six-cents Dirhams	13	1 000,00 DHS	Mille Dirhams
06	1 100,00 DHS	Mille-cent Dirhams	14	1 000,00 DHS	Mille Dirhams
07	900,00 DHS	Neuf-cents Dirhams	15	34 500,00 DHS	Trente-quatre-mille-cinq-cents Dirhams
08	1 440,00 DHS	Mille-quatre-cent-quarante Dirhams	16	17 100,00 DHS	Dix-sept-mille-cent Dirhams

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 34 et 135 du Décret n° 2-22-431 et au chapitre IV de l'arrêté du Ministre délégué auprès de la Ministre de l'Economie et des Finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hija 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures.  
Le dépôt des plis doit s'effectuer obligatoirement par voie électronique sur le Portail des Marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).  
Les documents techniques exigés par le dossier d'appel d'offres peuvent être :  
• Soit déposée au service de la commande publique de la Direction Générale du Centre Hospitalo-Universitaire MOHAMMED VI - AGADIR sis à la Route nationale N°1, Agadir au plus tard le 18/05/2026 avant 16H00.  
• Soit remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis.  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 05 et 07 du règlement de consultation.  
N° 2733/PA

**Direction Générale du Centre Hospitalo-Universitaire MOHAMMED VI - AGADIR**  
**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL SUR OFFRES DE PRIX N° : 10/2026/CHUMVIA**

Le 19/05/2026 à 10H00, il sera procédé dans la salle de réunion de la Direction Générale du Centre Hospitalo-Universitaire MOHAMMED VI - AGADIR sis à la Route nationale N°1, Agadir à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert international sur offres de prix concernant :

ACHAT DE SOLUTIONS ET PRODUITS DE DIALYSE POUR LE CENTRE HOSPITALO-UNIVERSITAIRE MOHAMMED VI - AGADIR (6 LOTS).

LOT N°	DIGNATION DU LOT
1	Solutions et produits de dialyse 1
2	Solutions et produits de dialyse 2
3	Solutions et produits de dialyse 3
4	Solutions et produits de dialyse 4
5	Solutions et produits de dialyse 5
6	Solutions et produits de dialyse 6

Le dossier d'appel d'offres est mis à la disposition des concurrents sur le portail marocain des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).  
Les estimations des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage sont fixées comme suit (Toutes Taxes Comprises) :

LOT N°	ESTIMATION TTC EN CHIFFRES	ESTIMATION TTC EN LETTRES
1	554 000,00	Cinq cent cinquante-quatre mille dirhams
2	11 500,00	Onze mille cinq cents dirhams
3	11 500,00	Onze mille cinq cents dirhams
4	23 000,00	Vingt-trois mille dirhams
5	195 600,00	Cent quatre-vingt-quinze mille six cents dirhams
6	1 026 900,00	Un million vingt-six mille neuf cents dirhams

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :

LOT N°	MONTANT DU CAUTIONNEMENT EN DHS	MONTANT DU CAUTIONNEMENT EN LETTRE EN DH
1	8 300,00	Huit mille trois cents
2	200,00	Deux cents
3	200,00	Deux cents
4	400,00	Quatre cents
5	2 900,00	Deux mille neuf cents
6	15 400,00	Quinze mille quatre cents

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 34 et 135 du Décret n° 2-22-431 et au chapitre IV de l'arrêté du Ministre délégué auprès de la Ministre de l'Economie et des Finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hija 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures.  
Le dépôt des plis doit s'effectuer obligatoirement par voie électronique sur le Portail des Marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).  
Les documents techniques exigés par le dossier d'appel d'offres peuvent être :  
• Soit déposés au service de la commande publique de la Direction Générale du Centre Hospitalo-Universitaire MOHAMMED VI - AGADIR sis à la Route nationale N°1, Agadir au plus tard le 18/05/2026 avant 16H00.  
• Soit remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis.  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 05 et 07 du règlement de consultation.  
N° 2734/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  
PROVINCE D'OUÉZZANE  
CERCLE D'OUÉZZANE  
CAIDAT DE BNI QOLLA  
COMMUNE DE BNI QOLLA  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT  
NATIONAL SIMPLIFIÉ  
Séance public  
N°: 01/2026  
Le: 07/05/2026 à 11 h, il

sera procédé à la salle de réunion de la commune de BNI QOLLA à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national simplifié pour :  
ENTRETIEN DES PISTES A LA COMMUNE DE BNI QOLLA - PROVINCE D'OUÉZZANE -  
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse :

www.marchespublics.gov.ma, sous réserve de l'application des dispositions de l'arrêté pris pour l'application de l'article 135 du décret relatif aux marchés publics.  
L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Neuf Cent Soixante Six Mille Dirhams. (966000,00 DHS) T.T.C.  
Le cautionnement provi-

soire est fixe à la somme de : Dix Neuf Mille Dirhams (19000,00dhs).  
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma, sous réserve de l'application des dispositions de l'arrêté pris pour l'application de

l'article 135 du décret n°2-22-431 du 8 mars 2023 relatif aux marchés publics.  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 11 du règlement de la consultation  
N° 2689/PA

REGION CASABLANCA-SETTAT  
PROVINCE DEL JADIDA  
CERCLE DE SIDI SMAÏL  
CAIDAT D'OULED HAMDANE  
C.T SI HSAIN BEN ABDERRAHMANE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT  
N° 03/2026/SI HSAIN**

Le 21/05/2026 à 11Heures. Il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le président de la commune SI HSAIN BEN ABDERRAHMANE, sis au siège de la commune SI HSAIN Caïdat OULED HAMDANE à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres des prix, pour travaux d'aménagement des pistes en MCR à la Commune si hsain ben Abderrahmane, Province d'El-Jadida.  
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessibles à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **UN MILLION TROIS CENT QUATRE VINGT QUATORZE MILLE NEUF CENT SEIZE DH 89 CTS (1.394.916,89 dh).**

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **VINGT SEPT MILLE DH (27000,00dh)**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 et 34 du décret n° 2.22.431 relatif aux marchés publics. Il est exigé que les concurrents doivent produire la copie légalisée du certificat de qualification et de classification dans le secteur ,classe et qualification valable délivrée par le ministère de l'équipement ,du transport, de la logistique et de l'eau comme suit :

Secteur	Qualification	Classe Minimum
B	B1 B3	5

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°4 du règlement de consultation.

N° 2690/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  
PROVINCE DE TAROUADANT  
CERCLE DE OULED BERRHIL  
COMMUNE OULED AISSA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT  
N° : 01/2026**

Le Mercredi 20 Mai 2026 à 10 heures il sera procédé, dans la salle de réunion de la commune d'Ouled Aïssa à l'ouverture de plis relatif à l'appel d'offre sur offre de prix pour : l'occupation temporaire des toilettes communaux au Centre Ouled Aïssa (08 toiles) au titre de l'année 2026.

- Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service patrimoine communal, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)
- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 500.00 dhs (CINQ CENT DHS)
- L'estimation des couts des prestations établie par le maître d'ouvrage pour six mois de la gestion 2026 est fixée à la somme de : 1500.00 DHS (MILLE CINQ CENT DHS)
- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 34, et 135 du décret du décret N° 2-22-431 du 15 chaabane I 1444 (08/03/2023) relatif aux marchés publics.

**Les concurrents peuvent :**

- ⇒ Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- ⇒ Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du président de la commune OULED AISSA ;
- ⇒ Soit soumissionner via le portail marocain des marchés publics ;
- ⇒ Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par le règlement de consultation.

N° 2691/PA

ROYAUME DU MAROC  
AGENCE NATIONALE DES PORTS  
DIRECTION DU PORT DE SAFI ET REGION  
DEPARTEMENT DU PORT D'ESSAOUIRA  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL  
12/AOON/DPSR-ANP/2026

**SEANCE PUBLIQUE**

Le 15/05/2026 à 11h00 Il sera procédé, dans les bureaux de la Direction du port de Safi et Région à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix, relatif aux :

**TRAVAUX D'ENTRETIEN ET DE REMPLACEMENT DES EQUIPEMENTS DE L'ANP MIS A LA DISPOSITION DE LA PLAGE D'ESSAOUIRA - OPÉRATION PLAGES PROPRES 2026 -**

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma), dans les conditions prévues à l'article 22 du règlement du 01 juillet 2025 fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **5 000,00 CINQ MILLE DIRHAMS**

L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est de : **394 908,00 TTC**  
**TROIS CENT QUATRE VINGT QUATORZE MILLE NEUF CENT HUIT DIRHAMS TOUTE TAXIS COMPRISES**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du règlement fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma), conformément à l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'Économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hja 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatives aux marchés publics.

Il est prévu une visite des lieux et une réunion d'information qui auront lieu le : **06/05/2026 à 11h00** DEPARTEMENT DU PORT D'ESSAOUIRA

LES PIÈCES JUSTIFICATIVES A FOURNIR SONT CELLES PRÉVUES PAR L'ARTICLE 13 DU RÈGLEMENT DE LA CONSULTATION

Pour le dossier technique tel, que prévu par le règlement de la consultation il faut fournir :

Une copie légalisée du certificat de qualification et de classification des entreprises du BTP délivré par le Ministère de l'Équipement et de l'eau :

SECTEUR : L QUALIFICATION : L1 CLASSE : 4

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à l'ANP- DIRECTION DU PORT DE SAFI ET REGION  
Tél: 05 24 44 42 29 - 05 24 46 29 05 - 06 20 49 42 72 Fax: 05 24 46 28 64

N° 2692/PA

المملكة المغربية  
وزارة الداخلية  
مجلس إقليم الصويرة  
جماعة مسكالة

**إعلان**  
**عن فتح باب الاحاق او الانتقال الى جماعة مسكالة**

بناء على مقتضيات المرسوم رقم 2.77.738 الصادر بتاريخ 13 شوال 1397 (27 شتنبر 1977) بمثابة النظام الاساسي للموظفين الجمعاعين حصيا وبق لغيره وتنميته.

بناء على الظهير الشريف رقم 1.15.85 الصادر في 20 رمضان 1436 (7 يوليوز 2015) بتنفيذ القانون التنظيمي رقم 113.14 المتعلق بالجماعات

بناء على المرسوم 2.13.436 الصادر في 19 شوال 1436 (05 غشت 2015) بتحديد كيفية تطبيق الفصل 38 مكرر من الظهير الشريف رقم 1.58.008 الصادر في 04 شعبان 1377 (24 فبراير 1958) في شأن النظام الاساسي العام للتوظيفة العمومية للمعلق بقتل الموظفين المنتدبين الى الهيئات المشتركة بين الوزارات.

بناء على المرسوم 2.13.423 الصادر في 28 ربيع الاول 1435 (30 يناير 2014) بتحديد كيفية تطبيق الفصل 48 و 48 مكرر و 50 من الظهير الشريف رقم 1.58.008 الصادر في 04 شعبان 1377 (24 فبراير 1958) في شأن النظام الاساسي العام للتوظيفة العمومية للمعلق بالاحاق وادماج الموظفين الملتحقين.

ولما جد حساس الذي تعرفه المصالح الادارية لهذه الجماعة من حيث الموارد البشرية في بعض التخصصات.

يعتبر رئيس جماعة مسكالة عن ال علم كافة الوظائف والموظفين العاملين بالجماعات الترابية والادارات العمومية بالمملكة. عن فتح باب الاحاق وكذا الانتقال من نقل المنصب المالي وذلك عن طريق الانتقاء لدى جماعة مسكالة وذلك وفقا للاعبايات والتخصصات المبينة في الجدول التالي:

الدرجة	العدد	التخصص	الشواهد المطلوبة	أجل ايداع الملفات
تفني من الدرجة الثالثة او الثانية	01	الهندسة المدنية	دبلوم تقني متخصص في الهندسة المدنية	يجب أن تودع الملفات في أجل الطقبات في أجل أقصاه: 20 نونبر 2026

وعلى المتعينين بالر ايداع ملفاتهم بمكتب الضبط بجماعة مسكالة ويكون الملف من الوثائق التالية:

- طلب مشغور بموافقة رئيس مجلس الجماعة الترابية او الادارة العمومية الأصلية
- سيرة ذاتية مفصلة تتضمن جميع المهام المزاولة
- نسخة من بطاقة التعريف الوطنية
- نسخ من الشواهد المحصل عليها
- نسخة من قرار الترسيم
- نسخة من اخر قرار الترقية في الدرجة

والمزيد من المعلومات المرجو الاتصال بالبريد الالكتروني: [meskalia419@hotmail.fr](mailto:meskalia419@hotmail.fr)

N° 2693/PA

**ASSIDOO BLUE- SARL AU**  
46 BOULEVARD  
ZERKTOUNI 3 EME ETG  
APT N° 6,  
- CASABLANCA -  
CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 06.03.2026, il a été établi les Statuts d'une Société A Responsabilité Limitée d'associé unique dont les caractéristiques sont les suivantes:

Dénomination : ASSIDOO BLUE  
Forme Juridique : SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE D'ASSOCIE UNIQUE.  
Objet :

- ORDONNANCEMENT PILOTAGE ET COORDINATION ASSISTANCE AU MAITRE D'OUVRAGE.

Siège Social : 46 BOULEVARD ZERKTOUNI 3 EME ETG APT N° 6, CASABLANCA.

DUREE : 99 années à compter du jour de son immatriculation au Registre de Commerce.

Capital Social :

• Le capital social est fixé à la somme de CENT MILLE DIRHAMS (100.000,00 Dhs), divisé en MILLE (1000) parts de CENT DIRHAMS (100 Dhs) chacune, numérotées de 1 à 1000, toutes libérées et attribuées à :

• ASSIDOO SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE D'ASSOCIE UNIQUE.... 1000 parts sociales.

GÉRANCE :  
- Monsieur LEBIAD MEHDI est désigné gérant unique de la Société.

La société est engagée par la signature du gérant unique Monsieur LEBIAD MEHDI. Le dépôt légal a été effectué au tribunal de Commerce de Casablanca, le 13.04.2026 sous le N° 1020438. La Société est immatriculée au Registre de Commerce sous N° 725173

N° 2694/PA

**CORTOR INVEST - SARL AU**  
46 BOULEVARD  
ZERKTOUNI 3 EME ETG  
APT N° 6  
- CASABLANCA -  
CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 25.03.2026, il a été établi les Statuts d'une Société A Responsabilité Limitée d'associé unique dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination : CORTOR INVEST

Forme Juridique : SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE D'ASSOCIE UNIQUE.

Objet :  
• MARCHAND D'EMBALLAGE.  
• NEGOCIANT.  
• IMPORTATION ET EXPORTATION (MARCHAND OU INTERMEDIAIRE EFFICACE).

Siège Social : 46 BOULEVARD ZERKTOUNI 3 EME ETG APT N° 6, CASABLANCA.

DUREE : 99 années à compter du jour de son immatriculation au Registre de Commerce.

Capital Social :

• Le capital social est fixé à la somme de CENT MILLE DIRHAMS (100.000,00 Dhs), divisé en MILLE (1000) parts de CENT DIRHAMS (100 Dhs) chacune, numérotées de 1 à 1000, toutes libérées et attribuées à :

• Mme. ZEROUKI YASSMINE.....1 000 parts sociales.

GÉRANCE :  
- Madame ZEROUKI YASSMINE est désignée gérante unique de la Société.

La société est engagée par la signature de la gérante unique Madame ZEROUKI YASSMINE.

Le dépôt légal a été effectué au tribunal de Commerce de Casablanca, le 13.04.2026 sous le N° 1020053. La Société est immatriculée au Registre de Commerce sous le N° 724801.

N° 2695/PA

**TRANS BENZINE**  
Société A Responsabilité Limitée d'associé unique  
Au Capital Social de 100.000,00 Dirhams

Siège Social :  
LOTISSEMENT TAWFIQ RUE 15 N°47 HAY CHRIFA AIN CHOCK, CASABLANCA

RC : 195891 / CASABLANCA

I. Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 02.03.2026, l'associé unique de la société TRANS BENZINE - SARL D'ASSOCIE UNIQUE a décidé ce qui suit :

- Transfert du siège social à l'adresse suivante : RUE MAAMOURA, LOTISSEMENT ANAKHIL, RESIDENCES LES LUMIERES, 7 EME ETAGE, BUREAU N° 28 AIN SEBAA, CASABLANCA ;

- Mise à jour des statuts ;  
- Pouvoirs à donner.

II. Le dépôt légal a été effectué au tribunal de Commerce de Casablanca le 07.04.2026 sous le N° 1019379.

N° 2696/PA

**CABINET AL ISTICHARYA CONSULTING -SARL- BOUZNIKA**

Tél / Fax : 0537649573.  
-MOUGHIT CAR -S.A.R.L SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE

AU CAPITAL DE 100 000,00 DH  
SIEGE SOCIAL: N° 64 CITE OUED EDDAHAB G3 BOUZNIKA.

RC: 3233 IF: 14376983  
Au siège social : N° 64 CITE OUED EDDAHAB G3 BOUZNIKA, les associés de la société à responsabilité limitée «MOUGHIT CAR » SARL. Ont décidé ce qui suit :

Première résolution : Cession de parts sociales; L'assemblée générale prend acte de cession de 100 parts de la société au profit de Mme. MERABET NAJLAE, Titulaire de la CIN N° GM129546 et 300 parts de la société au profit de Mr. ABDELMOUGHIT NADIR, Titulaire de la CIN N° TK8669 par Mr. BOUCHAIB NADIR Titulaire de la CIN N° TA44392.

Deuxième résolution: Démission de gérant de la société et nomination d'une nouvelle gérante.

L'assemblée générale accepte La démission de Mr. BOUCHAIB NADIR, de sa fonction gérant de la société «MOUGHIT CAR » SARL et nomination de Mme. MERABET NAJLAE nouvelle gérante de la société.

Le dépôt légal est effectué au secrétariat-Greffé du tribunal de première instance de BENSILMANE sous le n°538

RC n° 3233.

N° 2697/PA

**MAXPRO SOLUTIONS-SARL D'A.U**  
Aux termes d'un acte SSP en date du 13/04/2026, il a été constitué une SARL :

1. Dénomination : MAXPRO SOLUTIONS - SARLAU  
2. Capital : 100 000,00 Dh  
3. Gérance : M. NABIL HALL, CIN BJ360370

4. Siège : 10, Rue liberté, 3ème étage, Apt. N°5, Casa

5. Objet : Etude, réalisation, installation technique et maintenance industrielle

6. Durée : 99 Années. Le dépôt légal et le RC ont été effectués au Greffe du TC de Casa par le OMPIC en date du 17/04/2026. Sous le numéro 1021021, et inscrit au registre de commerce sous le numéro 725793

N° 2698/PA

**ROYAUME DU MAROC MINISTÈRE DE L'EDUCATION NATIONALE DU PRÉSCOLAIRE & DES SPORTS**

ACADÉMIE RÉGIONALE D'EDUCATION ET DE LA FORMATION

CASSABLANCA-SETTAT DIRECTION PROVINCIALE D'EL JADIDA

AVIS DE LA CONSULTATION ARCHITECTURALE OUVERTE N°

08J/CA/INV/2026  
Le 18/05/2026, à 10h00, il sera procédé dans les bureaux de la direction provinciale du MENPS, AREF Casablanca-Settat d'El Jadida, à l'ouverture des plis des architectes relatifs à la consultation architecturale ouverte pour LES ETUDES ARCHITECTURALES ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TRENTE (30) SALLES DE CLASSE A LA PLACE DES SALLES EN PREFABRIQUE DANS LES COMMUNES TERRITORIALES SUIVANTES : QUATRE (4) A LA COMMUNE TERRITORIALE LMHARZA ESAHEL ; QUATRE (4) A LA COMMUNE TERRITORIALE CHTOUKA ; DEUX (2) A LA COMMUNE TERRITORIALE LAGHDIRA ; QUATRE (4) A LA COMMUNE TERRITORIALE MOULAY ABDELLAH ; TROIS (3) A LA COMMUNE TERRITORIALE OULED HCINE ; DEUX (2) A LA COMMUNE TERRITORIALE HAWZIA ; CINQ (5) A LA COMMUNE TERRITORIALE OULAD SIDI ALI BEN YOUSSEF ; DEUX (2) A LA COMMUNE TERRITORIALE ZAOUËT SAÏSS ET QUATRE (4) A LA COMMUNE TERRITORIALE SIDI ALI BEN HAMDOUCHE. PROVINCE D'EL JADIDA.

Le dossier de la consultation architecturale ouverte doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

Le budget prévisionnel maximum, hors taxes, pour l'exécution des travaux à réaliser est de : 5 625 000,00 DH HT (Cinq Million Six Cent Vingt Cinq Mille Dirhams Hors Taxes

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 103, 104 et 105 du décret n° 2-22-431 du 15

chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les architectes peuvent :  
• Soit déposer leurs plis contre récépissé à la Direction Provinciale du MENPS, AREF Casablanca-Settat d'El Jadida sis à 01 rue Victor Hugo.

• Soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au Bureau du maître d'ouvrage.

• Soit les remettre au président du jury de la consultation architecturale ouverte groupée au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de la consultation architecturale ouverte simplifiée.

Une visite des lieux sera organisée par le maître d'ouvrage à l'intention des concurrents le 11/05/2026 à 14h

N° 2699/PA

**ROYAUME DU MAROC MINISTÈRE DE LA JEUNESSE, DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION**

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL SUR OFFRES DES PRIX N° 36/2026

Le 03 Juin 2026 à 10 h 30 , il sera procédé dans la salle de réunion principale du Département de la Jeunesse, sis 51 Avenue IBN Sina Agdal Rabat à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert international sur offres des prix, N°36/2026 ayant pour objet: ACHAT DE MATÉRIEL DE CANTINE DESTINÉ AUX COLONIES DE VACANCES RELEVANT DE LA DIRECTION DE LA JEUNESSE - EN LOT UNIQUE.

Le dossier d'appel d'offres sur offres des prix doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

L'estimation du coût de la prestation établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 7.198.350,00 DH TTC (SEPT MILLIONS CENT QUATRE-VINGT-DIX-HUIT MILLE TROIS CENT CINQUANTE DIRHAMS T.T.C).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 140 000,00 DHS (CENT QUARANTE MILLE DIRHAMS).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30-31-32-34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 06 du règlement de consultation.

Le dossier d'appel d'offres ouvert national sur offres des prix N°18/2026/BG du 14 Mai 2026 Pour : ETUDES TECHNIQUES, DIAGNOSTIC COMPLET ET SUIVI DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT, DE REHABILITATION ET DE MISE EN VALEUR DU SIEGE DE LA PROVINCE D'EL JADIDA.

Le dossier d'Appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

L'estimation des coûts de prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : SEPT CENT QUATRE VINGT ET ONZE MILLE TROIS CENT CINQUANTE DEUX DHS 72 Centimes (791 352,72) TTC.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : (15 800,00) QINZE MILLE HUIT CENT DHS 00 Centimes.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 09 du règlement de consultation.

Le dossier d'appel d'offres ouvert simplifié sur offres des prix N° 03/2026 Ayant pour objet : **ACHAT DE MATERIEL TECHNIQUE AU PROFIT DE LA COMMUNE DE TIT MELLIL -en lot unique-**

, dont l'annonce parue au journal Libération du 18/04/2026 est rectifiée au niveau de la date d'ouverture des plis aura lieu le : **05/05/2026** à 11H00.

Le reste sans changement

N° 2703/PA

siers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30,32 et 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

Les prospectus exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés au bureau de service des marchés, sis 51 Avenue IBN Sina Agdal Rabat au plus tard le 02 Juin 2026 avant 16H, ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

N° 2700/PA

**ROYAUME DU MAROC MINISTÈRE DE L'INTERIEUR PROVINCE D'EL JADIDA SECRETARIAT GENERAL D.A.A/S.B.M**

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N°18/2026/BG

Le 14 Mai 2026 à 10H00 , Il sera procédé, dans les bureaux de Monsieur le Gouverneur de la Province d'El Jadida dans la salle de réunions siège Province El Jadida, l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres des prix, N°18/2026/BG du 14 Mai 2026 Pour : ETUDES TECHNIQUES, DIAGNOSTIC COMPLET ET SUIVI DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT, DE REHABILITATION ET DE MISE EN VALEUR DU SIEGE DE LA PROVINCE D'EL JADIDA.

Le dossier d'Appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

L'estimation des coûts de prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : CENT TRENTE-NEUF MILLE NEUF CENT VINGT DIRHAMS T.T.C (139.920,00 Dhs TTC).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Deux mille sept cent dirhams (2.700,00 dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30-31-32-34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 09 du règlement de consultation.

Le dossier d'appel d'offres ouvert national sur offres des prix N°04/2026 de prix N° 04/2026, il sera procédé, dans la salle de réunions sis à la commune de Tit Mellil à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national, sur offres des prix, n°04/2026 pour : AMENAGEMENT DU REFUGE CENTRAL ENFACE LYCEE IBN KHALDOUN ET RESIDENCE JNANE EL YASSMINE A LA COMMUNE DE TIT MELLIL.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

L'estimation des coûts de prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : SEPT CENT QUATRE VINGT ET ONZE MILLE TROIS CENT CINQUANTE DEUX DHS 72 Centimes (791 352,72) TTC.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : (15 800,00) QINZE MILLE HUIT CENT DHS 00 Centimes.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30-31-32-34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 09 du règlement de consultation.

N° 2702/PA



**ROYAUME DU MAROC**  
**MINISTÈRE DE L'INTERIEUR**  
**PROVINCE DE MEDJOUNA**  
**COMMUNE DE TIT MELLIL**

Division d'urbanisme, affaires techniques et marchés publics  
**SERVICE TECHNIQUE, ETUDE et MARCHÉS PUBLICS.**  
**BUREAU DES MARCHÉS PUBLICS**



جماعة تيط مليل

**Avis rectificatif**

Le Président de la commune de Tit Mellil, porte à la connaissance des concurrents que le dossier d'appel d'offres ouvert simplifié sur offres des prix N° 03/2026 Ayant pour objet : **ACHAT DE MATERIEL TECHNIQUE AU PROFIT DE LA COMMUNE DE TIT MELLIL -en lot unique-**

, dont l'annonce parue au journal Libération du 18/04/2026 est rectifiée au niveau de la date d'ouverture des plis aura lieu le : **05/05/2026** à 11H00.

Le reste sans changement

N° 2703/PA

AGENCE NATIONALE DES EAUX ET FORÊTS  
LA DIRECTION REGIONALE DE SOUSS MASSA  
LA DIRECTION PROVINCIALE D'AGADIR  
AVIS D'APPEL D'OFFRES  
OUVERT NATIONAL SUR  
OFFRES DE PRIX

N° 40/2026/DRANEF-SM/DPANEF-AG

Le 15/05/2026 à 09h 30 min, il sera procédé au siège de la Direction Régionale de l'Agence Nationale des Eaux et Forêts de Souss Massa (Quartier Administratif, Agadir), à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix n° 40/2026/DRANEF-SM/DPANEF-AG pour l'exécution des travaux d'aménagement cynégétique dans la Réserve de Chasse Royale d'Agadir, Commune Territoriale El Koléa, Préfecture d'Inzégane Ait Melloul en lot unique (tranche 1).

L'appel d'offres sus visé est réservé à la petite et moyenne entreprise nationale et aussi aux coopératives, union de coopératives et autoentrepreneurs, conformément à l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n°1502-23 du 24 kaada 1444 (13 juin 2023), portant application de l'article 148 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics et celles du Dahir n° 1-02-188 du 23 juillet 2002 promulguant la loi n° 53-00.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma). L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Cinq cent trente-six mille cent soixante Dirhams (536 160,00 Dh) TTC.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : huit mille dirhams (8.000,00 Dh). Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique au maître d'ouvrage dans le portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 7 du règlement de consultation.

N° 2704/PA

Agence Nationale des Eaux et Forêts  
Direction Régionale de Souss Massa

AVIS D'APPEL D'OFFRES  
OUVERT NATIONAL SUR  
OFFRES DE PRIX

N° 41/2026/DRANEF-SM/DPANEF-AG

Le 15/05/2026 à 10 h 30 min, il sera procédé au siège de la Direction Régionale de l'Agence Nationale des Eaux et Forêts de Souss Massa (Quartier Administratif, Agadir), à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix n° 41/2026/DRANEF-

SM/DPANEF-AG pour l'exécution des travaux d'aménagement cynégétique dans la Réserve de Chasse Royale d'Agadir, Commune Territoriale El Koléa, Préfecture d'Inzégane Ait Melloul en lot unique (tranche 2).

L'appel d'offres sus visé est réservé à la petite et moyenne entreprise nationale et aussi aux coopératives, union de coopératives et autoentrepreneurs, conformément à l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n°1502-23 du 24 kaada 1444 (13 juin 2023), portant application de l'article 148 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics et celles du Dahir n° 1-02-188 du 23 juillet 2002 promulguant la loi n° 53-00.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma). L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Quatre cent trente-deux mille Dirhams (432 000,00 Dh) TTC. Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Sept mille dirhams (7.000,00 Dh).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics. Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique au maître d'ouvrage dans le portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 7 du règlement de consultation.

N° 2705/PA

AGENCE NATIONALE DES EAUX ET FORÊTS  
LA DIRECTION REGIONALE DE SOUSS MASSA  
LA DIRECTION PROVINCIALE D'AGADIR  
AVIS D'APPEL D'OFFRES  
OUVERT NATIONAL SUR  
OFFRES DE PRIX

N° 42/2026/DRANEF-SM/DPANEF-AG

Le 15/05/2026 à 11h30min, il sera procédé au siège de la Direction Régionale de l'Agence Nationale des Eaux et Forêts de Souss Massa (Quartier Administratif, Agadir), à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix n° 42/2026/DRANEF-SM/DPANEF-AG pour l'exécution des travaux de création et d'aménagement d'un point d'eau par le creusement d'un forage avec son équipement au profit de la Direction Provinciale de l'Agence Nationale des Eaux et Forêts d'Agadir au lieu-dit Tamzargoute, Commune Territoriale d'Akesit, Préfecture d'Agadir Ida Outanane en lot unique.

L'appel d'offres sus visé est réservé à la petite et moyenne entreprise nationale et aussi aux coopératives, union de coopératives et autoentrepreneurs, conformément à l'arrêté du

Ministre de l'Economie et des Finances n°1502-23 du 24 kaada 1444 (13 juin 2023), portant application de l'article 148 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics et celles du Dahir n° 1-02-188 du 23 juillet 2002 promulguant la loi n° 53-00.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma);

L'estimation du coût des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : quatre cent dix mille quatre cent Dirhams (410 400,00 Dh) TTC. Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : six mille cinq cents dirhams (6500,00 Dh). Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique au maître d'ouvrage dans le portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 7 du règlement de consultation.

N° 2706/PA

AGENCE NATIONALE DES EAUX ET FORÊTS  
LA DIRECTION REGIONALE DE SOUSS MASSA  
LA DIRECTION PROVINCIALE D'AGADIR  
AVIS D'APPEL D'OFFRES  
OUVERT SIMPLIFIE NATIONAL  
SUR OFFRES DE PRIX N°

43/2026/DRANEF-SM/DPANEF-AG

Le 15/05/2026 à 12 heures 30 minutes, il sera procédé, au siège de la Direction Régionale de l'Agence Nationale des Eaux et Forêts de Souss Massa sis au Quartier Administratif à Agadir, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié national sur offres de prix n° : 43/2026/DRANEF-SM/DPANEF-AG pour l'achat de petit outillage et autre matériel de lutte contre les incendies de forêts au profit de la Direction Provinciale de l'Agence Nationale des Eaux et Forêts, d'Agadir (Lot unique).

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma). L'estimation du coût des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Quatre-vingt-dix mille deux cent quarante dirhams (90 240,00 Dh) TTC.

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à la somme de mille cinq cents dirhams (1500,00) dh. Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles n°30 à 34 du Décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (08 Mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par

voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

N° 2707/PA

AGENCE NATIONALE DES EAUX ET FORÊTS  
LA DIRECTION REGIONALE DE SOUSS MASSA  
LA DIRECTION PROVINCIALE D'AGADIR  
AVIS D'APPEL D'OFFRES  
OUVERT NATIONAL SUR  
OFFRES DE PRIX

N° 44/2026/DRANEF-SM/DPANEF-AG

Le 15/05/2026 à 13h30min, il sera procédé au siège de la Direction Régionale de l'Agence Nationale des Eaux et Forêts de Souss Massa (Quartier Administratif, Agadir), à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix n°44/2026/DRANEF-SM/DPANEF-AG pour l'exécution des travaux de sylviculture par nettoyage de la forêt Dune d'Agadir Rive Droite, Commune Urbaine d'Agadir, Préfecture Agadir Ida Outanane et la Commune Urbaine d'Inzégane, Préfecture Inzégane Ait Melloul (Lot unique).

L'appel d'offres sus visé est réservé à la petite et moyenne entreprise nationale et aussi aux coopératives, union de coopératives et autoentrepreneurs, conformément à l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n°1502-23 du 24 kaada 1444 (13 juin 2023), portant application de l'article 148 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics et celles du Dahir n° 1-02-188 du 23 juillet 2002 promulguant la loi n° 53-00.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

L'estimation du coût des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : cent quatre-vingt-sept mille deux cent Dirhams (187 200,00 Dh) TTC.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : trois mille dirhams (3000,00 Dh).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique au maître d'ouvrage dans le portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 7 du règlement de consultation.

N° 2708/PA

AGENCE NATIONALE DES EAUX ET FORÊTS  
LA DIRECTION REGIONALE DE SOUSS MASSA  
LA DIRECTION PROVINCIALE D'AGADIR  
AVIS D'APPEL D'OFFRES  
OUVERT NATIONAL

N° 45/2026/DRANEF-SM/DPANEF-AG

Le 15/05/2026 à 14 heures 30 min, il sera procédé au siège de la Direction Régionale de l'Agence Nationale des Eaux et Forêts de Souss Massa (Quartier Administratif, Agadir), à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix n°45/2026/DRANEF-SM/DPANEF-AG pour la fourniture de 17000 plants aromatiques au profit de la Direction Provinciale de l'Agence Nationale des Eaux et Forêts d'Agadir, au niveau de la Préfecture d'Agadir Ida Outanane (Lot unique).

L'appel d'offres sus visé est réservé à la petite et moyenne entreprise nationale et aussi aux coopératives, union de coopératives et autoentrepreneurs, conformément à l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n°1502-23 du 24 kaada 1444 (13 juin 2023), portant application de l'article 148 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics et celles du Dahir n° 1-02-188 du 23 juillet 2002 promulguant la loi n° 53-00.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma);

L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de cent cinquante-trois mille (153.000,00 Dh) TTC.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme deux mille dirhams (2.000,00 Dh).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n°2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (08 mars 2023) relatif aux Marchés Publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique au maître d'ouvrage dans le portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 7 du règlement de consultation.

N° 2709/PA

AGENCE NATIONALE DES EAUX ET FORÊTS  
LA DIRECTION REGIONALE DE SOUSS MASSA  
LA DIRECTION PROVINCIALE D'AGADIR  
AVIS APPEL D'OFFRES  
OUVERT NATIONAL SUR  
OFFRES DE PRIX

N° 46/2026 DRANEF-SM/DPANEF-AG

Le 15/05/2026 à 15 h 30 min, il sera procédé, dans le siège de la Direction Régionale de l'Agence Nationale des Eaux et Forêts de Souss Massa sis au Quartier Administratif à Agadir à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national, sur offres de prix n° 46/2026 DRANEF-SM/DPANEF-AG pour l'achat de matériel apicole pour le compte de la Direction Provinciale de l'Agence Nationale des Eaux et Forêts d'Agadir (Lot unique).

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à Quatre-vingt-quinze mille neuf cent seize dirhams TTC (95 916,00 Dh). Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma). Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°6 du règlement de consultation.

N° 2710/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'intérieur  
Province de Settat  
AVIS D'APPEL D'OFFRES  
OUVERT SIMPLIFIE N°

37/BG/F/2026

Le 05/05/2026 à 11 Heures, il sera procédé, dans les bureaux de la Division du Budget, des Marchés et des Ressources Humaines de la Province de Settat sis au quartier administratif, Avenue Hassan II, Settat à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres de prix relatif à l'Acquisition de matériel informatique et de logiciels-Province de Settat.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Sept mille dirhams (7.000,00 dh).

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de trois cent soixante-deux mille cinq cent cinquante-six dirhams toutes taxes comprises TTC (362.556,00 dh T.T.C)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30,32 et 34 du Décret n°2-22-431 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Les prospectus et notices demandées sont mis dans un pli distinct déposé au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis contre délivrance par le maître d'ouvrage d'un accusé de réception à la division susmentionnée ou remis, séance tenante, au président de la commission d'appel d'offres

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

N° 2711/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de la Jeunesse,  
de la Culture et  
de la Communication  
Département  
de la Jeunesse  
DIRECTION PROVIN-  
CIALE IFRANE  
AVIS D'APPEL D'OFFRES  
OUVERT NATIONAL SUR  
OFFRES DE PRIX N°  
05/2026

Le 14/05/2026 à 10 H 00 mn,  
Il sera procédé, dans le bu-  
reau du Directeur Provincial  
du Ministère de la Jeunesse,  
de la culture et de communi-  
cation département de la jeu-  
nesse à Ifrane à l'ouverture  
des plus relatifs à l'appel d'of-  
fres ouvert national sur offres  
de prix N°05/2026, pour :  
TRAVAUX D'AMENAGE-  
MENT DU CAMP DE VA-  
CANCES BENSIMM  
DEPENDANT DE LA DI-  
RECTION PROVINCIALE-  
SECTEUR JEUNESSE -  
IFRANE

Le dossier d'appel d'offres  
doit être téléchargé à partir  
du portail des marchés publics  
accessible à l'adresse  
www.marchespublics.gov.ma  
L'estimation des coûts des  
prestations établies par le  
maître d'ouvrage TTC est  
fixée à la somme de : (1 196  
484,00 DH TTC) UN MIL-  
LION CENT QUATRE  
VINGT SIZE MILLE QUAT-  
RE CENT QUATRE VINGT  
QUATRE DIRHAMS ET  
ZERO CENTIME TTC.  
Le cautionnement provisoire  
est fixé à la somme de : 23  
000,00 DHS (Vingt Trois mille  
dirhams).  
Le contenu, la présentation  
ainsi que le dépôt des dos-  
siers des concurrents doivent  
être conformes aux disposi-  
tions des articles 30 à 34 du  
décret relatif aux marchés pu-  
blics.  
Les concurrents doivent dé-  
poser leurs plus par voie élec-  
tronique dans le portail  
marocain des marchés pu-  
blics accessible à l'adresse  
www.marchespublics.gov.ma  
Les pièces justificatives à  
fournir sont celles prévues  
par l'article 8 du règlement  
de consultation.

N° 2712/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de la Jeunesse,  
de la Culture et de la Com-  
munication  
Département  
de la Jeunesse

DIRECTION PROVIN-  
CIALE IFRANE  
AVIS D'APPEL D'OFFRES  
OUVERT NATIONAL SUR  
OFFRES DE PRIX  
N° 06/2026

Le 14/05/2026 à 11 H 00 mn,  
Il sera procédé, dans le bu-  
reau du Directeur Provincial  
du Ministère de la Jeunesse,  
de la culture et de communi-  
cation département de la jeu-  
nesse à Ifrane à l'ouverture  
des plus relatifs à l'appel d'of-  
fres ouvert national sur offres  
de prix N°06/2026, pour :  
Travaux d'aménagement du  
camp de vacances OUS-  
MAHA relevant de la direc-  
tion provinciale du Ministère  
de la jeunesse, de la culture et  
de la communication -dépar-  
tement de la jeunesse-  
d'Ifrane.

Le dossier d'appel d'offres  
doit être téléchargé à partir  
du portail des marchés publics  
accessible à l'adresse  
www.marchespublics.gov.ma  
L'estimation des coûts des  
prestations établies par le  
maître d'ouvrage TTC est  
fixée à la somme de : (1 198  
134,00 DH TTC) UN MIL-  
LION CENT QUATRE  
VINGT DIX HUIT MILLE  
CENT TRENTÉ QUATRE  
DIRHAMS ET ZERO CENTI-  
ME TTC.  
Le cautionnement provisoire  
est fixé à la somme de : 23  
000,00 DHS (Vingt Trois mille  
dirhams).  
Le contenu, la présentation  
ainsi que le dépôt des dos-  
siers des concurrents doivent  
être conformes aux disposi-  
tions des articles 30 à 34 du  
décret relatif aux marchés pu-  
blics.  
Les concurrents doivent dé-  
poser leurs plus par voie élec-  
tronique dans le portail  
marocain des marchés pu-  
blics accessible à l'adresse  
www.marchespublics.gov.ma  
Les pièces justificatives à  
fournir sont celles prévues  
par l'article 8 du règlement  
de consultation.

N° 2713/PA

Royaume du Maroc  
Ministère  
DE L'INTERIEUR  
REGION DE MARRA-  
KECH - SAFI  
PROVINCE DE  
YOUSOUFIA  
SECRETARIAT GENERAL  
AVIS D'APPEL D'OFFRES  
OUVERT NATIONAL  
SUR OFFRES DE PRIX N°  
15 / 2026

Le 14 / 2026

Le Lundi 18 Mai 2026 à 9  
Heures, il sera procédé, dans  
la salle des réunions de la  
Province de Youssoufia à  
l'ouverture des plus relatifs  
à l'appel d'offres ouvert na-  
tional sur offres des prix  
15 / 2026 pour la CON-  
STRUCTION DE QUATRE UN-  
TES PRESCO-

LAIRES AU NIVEAU DES  
COMMUNES : TIAMIM ET  
SIDI CHIKER / PROVINCE  
DE YOUSOUFIA  
Le dossier d'appel d'offres  
doit être téléchargé à partir  
du portail des marchés publics  
accessible à l'adresse:  
www.marchespublics.gov.ma  
L'estimation des coûts des  
prestations établie par le ma-  
ître d'ouvrage est fixée à la  
somme de Un Million Deux  
Cent Cinquante Quatre Mille  
Dirhams (1 254 000,00 DHS).  
Le cautionnement provisoire  
est fixé à la somme de Vingt  
Mille Dirhams ( 20 000,00  
DHS ).  
Le contenu, la présentation  
ainsi que le dépôt des dos-  
siers des concurrents doivent  
être conformes aux disposi-  
tions des articles 30 à 34 du  
décret N° 2-22-431 du  
08/03/2023 relatif aux mar-  
chés publics.  
Les concurrents doivent dé-  
poser leurs dossiers par voie  
électronique dans le portail  
des marchés publics acces-  
sible à l'adresse www.marches-  
publics.gov.ma (Article 135  
du décret N° 2-22-431 du  
08/03/2023 aux marchés pu-  
blics).  
Les pièces justificatives à  
fournir sont celles prévues  
par l'article 10 du règlement  
de consultation.

N° 2714/PA

Royaume du Maroc  
Ministère  
DE L'INTERIEUR  
REGION DE MARRA-  
KECH - SAFI  
PROVINCE DE  
YOUSOUFIA  
SECRETARIAT GENERAL  
AVIS D'APPEL D'OFFRES  
OUVERT NATIONAL  
SUR OFFRES DE PRIX N°  
16/2026

Le Lundi 18 Mai 2026 à 10

Heures, il sera procédé, dans  
la salle des réunions de la  
Province de Youssoufia à  
l'ouverture des plus relatifs  
à l'appel d'offres ouvert na-  
tional sur offres des prix N°  
16/2026 pour la CON-  
STRUCTION DE QUATRE UN-  
TES PRESCO-

Heures, il sera procédé, dans  
la salle des réunions de la  
Province de Youssoufia à  
l'ouverture des plus relatifs  
à l'appel d'offres ouvert na-  
tional sur offres des prix N°  
16/2026 pour les Travaux de  
Réhabilitation des Loge-  
ments Administratifs au Ni-  
veau de la Province de  
Youssoufia.  
Le dossier d'appel d'offres  
doit être téléchargé à partir  
du portail des marchés publics  
accessible à l'adresse :  
www.marchespublics.gov.ma  
L'estimation du coût des  
prestations établie par le ma-  
ître d'ouvrage est fixée à la  
somme de Un Million Huit  
Cent Mille dirhams ( 1 800  
000,00 Dhs).  
Le cautionnement provisoire  
est fixé à la somme de Trente  
Mille Dirhams ( 30 000,00  
Dhs ).  
Le contenu, la présentation  
ainsi que le dépôt des dos-  
siers des concurrents doivent  
être conformes aux disposi-  
tions des articles 30 à 34 du  
décret N° 2-22-431 du  
08/03/2023 relatif aux mar-  
chés publics.  
Les concurrents doivent dé-  
poser leurs dossiers par voie  
électronique dans le portail  
des marchés publics acces-  
sible à l'adresse www.marches-  
publics.gov.ma (Article 135  
du décret N° 2-22-431 du  
08/03/2023 aux marchés pu-  
blics).  
Les pièces justificatives à  
fournir sont celles prévues  
par le règlement de consulta-  
tion.

N° 2715/PA

Royaume du Maroc  
Ministère  
DE L'INTERIEUR  
REGION DE MARRA-  
KECH - SAFI  
PROVINCE  
DE YOUSOUFIA  
SECRETARIAT GENERAL  
AVIS D'APPEL D'OFFRES  
OUVERT NATIONAL SUR  
OFFRE DES PRIX N°  
16/2026

Le Lundi 18 Mai 2026 à 10

DE YOUSOUFIA  
SECRETARIAT GENERAL  
Avis D'appel D'offres Ou-  
vert National N° 17/2026  
Le 18 Mai 2026 à 10 Heures  
et 30 Minutes, il sera procédé,  
dans la salle des réunions de  
la Province de Youssoufia à  
l'ouverture des plus relatifs à  
l'appel d'offres ouvert na-  
tional sur offres des prix N° 17  
/ 2026 pour : MISE A NIVEAU  
DU CENTRE DES EN-  
FANTS ABANDONNES ET  
DES FEMMES VICTIMES  
DE VIOLENCE A LA VILLE  
DE YOUSOUFIA.  
Le dossier d'appel d'offres  
doit être téléchargé à partir  
du portail des marchés publics  
accessible à l'adresse :  
www.marchespublics.gov.ma  
L'estimation des coûts des  
prestations établie par le ma-  
ître d'ouvrage est fixée à la  
somme Neuf cent mille Dir-  
hams ( 900 000,00 DHS -  
TTC ).  
Le cautionnement provisoire  
est fixé à la somme de Quinze  
Mille Dirhams (15 000,00  
DHS).  
Le contenu, la présentation  
ainsi que le dépôt des dos-  
siers des concurrents doivent  
être conformes aux disposi-  
tions des articles 30 à 34 du  
décret N° 2-22-431 du  
08/03/2023 relatif aux mar-  
chés publics.  
Les concurrents doivent dé-  
poser leurs dossiers par voie  
électronique dans le portail  
des marchés publics acces-  
sible à l'adresse www.marches-  
publics.gov.ma (Article 135  
du décret N° 2-22-431 du  
08/03/2023 aux marchés pu-  
blics).  
Les pièces justificatives à  
fournir sont celles prévues  
par le règlement de consulta-  
tion.

N° 2716/PA

Royaume du Maroc  
Ministère  
DE L'INTERIEUR  
REGION DE MARRA-  
KECH - SAFI  
PROVINCE

N° 2717/PA

Royaume du Maroc  
Ministère  
DE L'INTERIEUR  
REGION DE MARRA-  
KECH - SAFI  
PROVINCE

N° 2718/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
REGION DE MARRA-  
KECH - SAFI  
PROVINCE DE  
YOUSOUFIA  
SECRETARIAT GENERAL  
AVIS D'APPEL D'OFFRES  
OUVERT NATIONAL SUR  
OFFRES DE PRIX N°  
16/2026

Le Lundi 18 Mai 2026 à 10

PROGRAMME PREVISIONNEL TRIENNAL 2026-2027-2028

Le programme prévisionnel des marchés que : La Commune d'Air El Mane envisage de lancer pour l'année budgétaire 2026 et les deux années suivantes 2027 et 2028 est présenté ci-après :

a) Prestations des Travaux

N°	Objet de travaux	Lieu d'exécution	Estimation prévisionnelle	Mode de passation	Mois de publication	Observations
1	Amenagement des végétaux	Les douars de la commune	216.470,00	C O / O	2 <sup>ème</sup> Semestre	
2	Amenagement des routes		155.766,00	C O / O	2 <sup>ème</sup> Semestre	
3	Adduction d'eau potable		100.000,00	Appel d'offres	1 <sup>er</sup> semestre	
4	Amenagement des abris		30.000,00	B C	1 <sup>er</sup> semestre	
5	Amenagement envisagé centre Air El Mane		70.000,00	B C	1 <sup>er</sup> semestre	
6	Amenagement des chaïbas		50.000,00	B C	1 <sup>er</sup> semestre	

Prestation agrégée des principaux projets que le maître d'ouvrage envisage de réaliser dans le cadre de la programmation pour les deux années suivantes :

\* Néant  
Année Budgétaire 2027  
Année Budgétaire 2028

b) Prestations de fournitures

Année Budgétaire 2026

N°	Objet de la fourniture	Lieu de livraison	Estimation prévisionnelle	Mode de passation	Mois de publication	Observations
1	Fournitures de bureau , produits impression , papeterie et imprimés	Siège de la commune d'Air El Mane	15.000,00	B C	1 <sup>er</sup> semestre	
2	Fournitures pour matériel technique et informatique		15.000,00	B C	1 <sup>er</sup> semestre	
3	Achat de peinture		5.000,00	B C	1 <sup>er</sup> semestre	
4	Achat d'articles sanitaires et de plomberie		5.000,00	B C	1 <sup>er</sup> semestre	
5	Achat de matériel électrique		5.000,00	B C	1 <sup>er</sup> semestre	
6	Achat de matériel d'entretien		40.000,00	B C	1 <sup>er</sup> semestre	
7	Achat de matériel et mobilier de bureau		20.000,00	B C	1 <sup>er</sup> semestre	
8	Achat de matériel informatique , logiciels et licence électronique		40.000,00	B C	1 <sup>er</sup> semestre	

Prestation agrégée des principaux projets que le maître d'ouvrage envisage de réaliser dans le cadre de la programmation pour les deux années suivantes :

\* Néant  
Année Budgétaire 2027  
Année Budgétaire 2028

c) Prestations des services

Année Budgétaire 2026

N°	Objet	Lieu de livraison	Estimation prévisionnelle	Mode de passation	Mois de publication	Observations
1	Frais d'hébergement , de restauration et de réception	Commune d'Air El Mane	60.000,00	B C	1 <sup>er</sup> semestre	
2	Location de matériel de transport et engins		50.000,00	B C	1 <sup>er</sup> semestre	
3	Etude et assistance technique ou Etudes techniques		60.000,00	B C	1 <sup>er</sup> semestre	

Prestation agrégée des principaux projets que le maître d'ouvrage envisage de réaliser dans le cadre de la programmation pour les deux années suivantes :

\* Néant  
Année Budgétaire 2027  
Année Budgétaire 2028

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE D'EL KELAA DES SRAGHINA  
COMMUNE TERRITORIALE DE TAMELALET

AVIS RECTIFICATIF DE L'APPEL D'OFFRES  
OUVERT NATIONAL SUR OFFRES DE PRIX N° 02/2026  
RELATIF A LA FOURNITURE DE CARBURANTS

Le Président de la Commune Tamelet porte à la connaissance de tous les concurrents concernés que l'avis d'appel d'offres ouvert national sur offres de prix n° 02/2026 relatif à la fourniture de carburants Publié dans le journal « Libération » N° 10771 du 03/04/2026 est modifié comme suit :

-Remplacer le paragraphe :

- N.B. : « les stations du fournisseur doivent être implantées dans le territoire de la commune car celle-ci ne dispose pas de citernes sécurisées pour le stockage des carburants, la commune utilisera les stations du fournisseur . »

-Par le paragraphe suivant :

« Le concurrent doit être implanté dans la région concernée par les prestations objet du marché. Car la Commune ne dispose pas de citernes sécurisées pour le stockage des carburants.la commune utilisera les stations du fournisseur. »

-Prendre en considération ce remplacement dans l'Article 11 du CPS et l'Article 3 du RC.

-La date d'ouverture des plis sera le 06/05/2026 à 11 Heures dans la salle de réunion de la Commune.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

-Le reste est sans modification.

N° 2718/PA

N° 2719/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de la Jeunesse,  
de la Culture et de la  
Communication  
Département  
de la Jeunesse  
Direction Provinciale  
De Taza

Avis appel d'offres ouvert  
simplifié N° : 03/2026  
Le jeudi 05/5/2026 à 11 H  
00, il sera procédé, au Bu-  
reau de Mr le directeur pro-  
vincial de la jeunesse  
TAZA à l'ouverture des plis  
relatifs à l'appel d'offres ou-

vert sur offres de prix en  
séance publique. Concer-  
nant : Travaux D'aména-  
gement De La Colonie De  
Vacance ADMAM Relevent  
De Direction Provinciale De  
La Jeunesse A Taza Pro-  
vince De Taza En Lot  
Unique.

Le dossier d'appel d'offres  
peut être retiré au bureau  
de le directeur de la jeun-  
esse à Taza, il peut être té-  
léchargé à partir du portail  
des marchés publics de  
l'état : [www.marchespub-  
lics.gov.ma](http://www.marchespub-<br/>lics.gov.ma)

Le cautionnement provi-  
soire est fixé à (19 000 ,00  
dh) dix neuf mille dirhams.  
L'estimation des couts des  
prestations établie par le  
Maître d'ouvrage est fixée à  
la somme de : Neuf Cent  
cinquante Mille deux cent  
cinquante Dirhams (950  
250 ,00Dhs) Toutes Taxes  
Comprises.

Le contenu, la présentation  
ainsi que le dépôt des dos-  
siers des concurrents doi-  
vent être conformes aux  
dispositions des articles 30,  
32, 34, 37 et 135 du décret 2-

22-431 relatif aux marchés  
publics et à l'arrêté du mi-  
nistre délégué auprès de  
la ministre de l'économie et  
des finances, chargé du  
budget n° 1692-23 du 4 Hija  
1444 (23 juin 2023) relatif à  
la dématérialisation des

procédures, des documents  
et des pièces relatifs aux  
marchés publics.  
Les concurrents doivent  
déposer leurs dossiers par  
voie électronique dans le  
portail des marchés publics  
accessible à l'adresse

[www.marchespublics.gov.  
ma](http://www.marchespublics.gov.<br/>ma).  
Les pièces justificatives à  
fournir sont celles prévues  
par l'Article 6 du Régle-  
ment de Consultation.  
N° 2720/PA



ROYAUME DU MAROC  
AGENCE NATIONALE DES PORTS  
DIRECTION DU PORT DE JORF LASFAR ET REGION

AVIS APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL  
N° 04/AOO/DPJR/ANP/2026  
SEANCE PUBLIQUE

Le 19 Mai 2026 à 11h00, il sera procédé, dans les bureaux de la Direction du Port de Jorf Lasfar et Région à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national ayant pour objet :

**L'ACQUISITION D'UN VMS REDONDANT DU SYSTEME DE  
VIDEOSURVEILLANCE AU PORT DE JORF LASFAR**

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics dans les conditions prévues à l'article 22 du Règlement du 01 Juillet 2025 fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP.

L'estimation du coût des prestations établies par le maître d'ouvrage est de :

**165 000,00 DHS HT** soit en lettres Cent Soixante Cinq Mille Dirhams Hors Taxes.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **3 500, 00 DHS (Trois Mille Cinq Cents Dirhams)**.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 34 du règlement fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP.

Les concurrents doivent :

- Déposer électroniquement leurs plis conformément à l'Arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 Hija 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatives aux marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par article 09 du règlement de la consultation

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à l'ANP - Direction du Port de Jorf Lasfar et Région auprès de la Division Support: Bureau des Marchés -au km 22 route de Oualidia -El. Jadida -  
Tél : 05 29 05 99 49 - 06 20 69 51 82- Fax : 05 23 34 54 31.

Agence Nationale des Ports - Direction du Port de Jorf Lasfar et Région  
Km 22, route oualidia, BP 3182, El Jadida (Poste principale)  
Tél : 05.29.05.99.49/ 06.20.69.51.82/06.20.69.53.11 - Fax : 05.23.34.54.31

N° 2721/PA



ROYAUME DU MAROC  
AGENCE NATIONALE DES PORTS  
DIRECTION DU PORT DE JORF LASFAR ET REGION

AVIS APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL  
N° 05/AOO/DPJR/ANP/2026  
SEANCE PUBLIQUE

Le 19 Mai 2026 à 11h00, il sera procédé, dans les bureaux de la Direction du Port de Jorf Lasfar et Région à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert international ayant pour objet :

**ACCOMPAGNEMENT DES PROJETS D'EXTENSION DES INFRASTRUCTURES  
AU PORT DE JORF LASFAR PAR PRESTATIONS DE CONTROLE  
TECHNIQUE**

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics dans les conditions prévues à l'article 22 du Règlement du 01 Juillet 2025 fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP.

L'estimation du coût des prestations établies par le maître d'ouvrage est de :

**2 400 000,00 DHS HT** soit en lettres Deux Millions Quatre Cents Mille Dirhams Hors Taxes.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **43 000, 00 DHS (Quarante Trois Mille Dirhams)**.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 34 du règlement fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP.

Les concurrents doivent :

- Déposer électroniquement leurs plis conformément à l'Arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 Hija 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatives aux marchés publics.

Il est prévu une visite des lieux et une réunion d'information qui auront lieu le : **13/05/2026**  
à 11h00 au Port de Jorf Lasfar.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par article 09 du règlement de la consultation

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à l'ANP - Direction du Port de Jorf Lasfar et Région auprès de la Division Support: Bureau des Marchés -au km 22 route de Oualidia -El. Jadida -  
Tél : 05 29 05 99 49 - 06 20 69 51 82- Fax : 05 23 34 54 31.

Agence Nationale des Ports - Direction du Port de Jorf Lasfar et Région  
Km 22, route oualidia, BP 3182, El Jadida (Poste principale)  
Tél : 05.29.05.99.49/ 06.20.69.51.82/06.20.69.53.11 - Fax : 05.23.34.54.31

N° 2722/PA



ROYAUME DU MAROC  
AGENCE NATIONALE DES PORTS  
DIRECTION DU PORT DE JORF LASFAR ET REGION

AVIS APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL  
N° 06/AOO/DPJR/ANP/2026  
SEANCE PUBLIQUE

Le 19 Mai 2026 à 11h00, il sera procédé, dans les bureaux de la Direction du Port de Jorf Lasfar et Région à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national ayant pour objet :

**FOURNITURE ET POSE DES SEPARATIONS DE RAYONNAGE A  
LA SALLE D'ARCHIVE DE LA DIRECTION DU PORT DE JORF  
LASFAR ET REGION**

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics dans les conditions prévues à l'article 22 du Règlement du 01 Juillet 2025 fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP.

L'estimation du coût des prestations établies par le maître d'ouvrage est de :

**180 000,00 DHS HT** soit en lettres Cent Quatre-Vingt Mille Dirhams Hors Taxes.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **3 600, 00 DHS (Trois Mille Six Cents Dirhams)**.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 34 du règlement fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP.

Les concurrents doivent :

- Déposer électroniquement leurs plis conformément à l'Arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 Hija 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatives aux marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par article 09 du règlement de la consultation

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à l'ANP - Direction du Port de Jorf Lasfar et Région auprès de la Division Support: Bureau des Marchés -au km 22 route de Oualidia -El. Jadida -  
Tél : 05 29 05 99 49 - 06 20 69 51 82- Fax : 05 23 34 54 31.

Agence Nationale des Ports - Direction du Port de Jorf Lasfar et Région  
Km 22, route oualidia, BP 3182, El Jadida (Poste principale)  
Tél : 05.29.05.99.49/ 06.20.69.51.82/06.20.69.53.11 - Fax : 05.23.34.54.31

N° 2723/PA



ROYAUME DU MAROC  
AGENCE NATIONALE DES PORTS  
DIRECTION DU PORT DE JORF LASFAR ET REGION

AVIS APPEL D'OFFRE OUVERT NATIONAL  
N° 07/AOO/DPJR/ANP/2026  
SEANCE PUBLIQUE

Le 21 Mai 2026 à 11h00 il sera procédé, dans les bureaux de la Direction du Port de Jorf Lasfar et Région à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

**TRAVAUX D'ENTRETIEN DES RESEAUX D'EAU POTABLE ET DES  
INSTALLATIONS DE PLOMBERIE SANITAIRE AUX PORTS DE JORF  
LASFAR ET D'EL JADIDA**

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics dans les conditions prévues à l'article 22 du Règlement du 01 Juillet 2025 fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP.

L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est de :

**Minimum : 1 041 400,00 DHS HT** soit en lettres Un Million Quarante et Un Mille Quatre Cents Dirhams Hors Taxes.

**Maximum : 1 670 000,00 DHS HT** soit en lettres Un Million Six Cent Soixante Dix Mille Dirhams Hors Taxes.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **35 000, 00 DHS (Trente Cinq Mille Dirhams)**.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 34 du règlement fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP.

Les concurrents doivent :

- Déposer électroniquement leurs plis conformément à l'Arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 Hija 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatives aux marchés publics.

Il est prévu une visite des lieux et une réunion d'information qui auront lieu le : **14/05/2026**  
à 11h00 au Port de Jorf Lasfar.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par article 13 du règlement de la consultation.

Les concurrents doivent fournir une copie légalisée du certificat de qualification et de classification des entreprises du BTP délivré par le Ministère de l'Équipement et de l'eau :

SECTEUR: C QUALIFICATION: C1 CLASSE:4

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à l'ANP - Direction du Port de Jorf Lasfar et Région auprès de la Division Support: Bureau des Marchés -au km 22 route de Oualidia -El. Jadida -  
Tél : 05 29 05 99 49 - 06 20 69 51 82- Fax : 05 23 34 54 31.

Agence Nationale des Ports - Direction du Port de Jorf Lasfar et Région  
Km 22, route oualidia, BP 3182, El Jadida (Poste principale)  
Tél : 05.29.05.99.49/ 06.20.69.51.82/06.20.69.53.11 - Fax : 05.23.34.54.31

N° 2724/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'intérieur  
Wilaya de la région de Casablanca Settati  
Préfecture de Casablanca  
Commune du mechouar de Casablanca

Service de l'urbanisme, de l'environnement, Des travaux et du patrimoine  
Avis d'appel d'offres ouvert simplifié  
N°01/2026/CMC

Le 04 Mai 2026 à 10h 30min, il sera procédé dans le siège de la Commune du Mechouar de Casablanca sis 105 Bd Mohammed VI Casablanca à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres de prix N°01/2026/CMC ayant pour objet :

Achat de matériel des fêtes et de pavésoiment au profit de la commune du Mechouar de Casablanca. Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 193 680,00 Dhs TTC (Cent quatre-vingt-treize mille six cent quatre-vingt dirhams TTC).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 3 600,00Dhs TTC (trois mille six cent dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 02-22-431 relatif aux marchés publics. Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma). En application des dispositions de l'arrêté de ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargée du budget N°1692-23 du 23 juin 2023 relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs au marché publics.

Les prospectus exigés par le dossier d'appel d'offre doivent être déposés dans le bureau des marchés à la commune du mechouar de Casablanca au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis au remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

N° 2727/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTERE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE DE CHICHAOUA  
COMMUNE D'AHMIL  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIE  
N° 03/2026

Le :12/05/2026 à 11 heures du matin. Il sera procédé dans la salle de réunion de la commune AHMIL à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres simplifié sur offres de prix relatifs à :

Objet :  
1- ETUDE ET ASSISTANCE TECHNIQUE POUR LA CONSTRUCTION DE TERRAINS MULTISPORTS AUX DOUARS AAMARA BEN HADDI, BIAD, DHAMNA, OULED RAH-HOU, BOUSAID, LAKFARA, LAADILATE ET ZOUINAT.

2- ETUDE ET ASSISTANCE TECHNIQUE POUR LA CONSTRUCTION DE DEUX BUREAUX ADMINISTRATIFS AU SIEGE DE LA COMMUNE.

3- ETUDE TECHNIQUE POUR LA CONSTRUCTION D'UN TERRAIN DE PROXIMITE AU DOUAR EL HOUGGAT.

4- ETUDE TECHNIQUE POUR L'ACHEVEMENT DES TRAVAUX DE MISE A NIVEAU DE LA VOIE PRINCIPALE AU CENTRE DE LA COMMUNE.

Le dossier d'appel d'offre doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de

:300,000dhs (Trois mille dirhams).

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 210 600.00 (DEUX CENT DIX MILLE SIX CENT dirhams TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2.22.431 du 8 Mars 2023) relatif aux marchés publics.

- les dossiers des concurrents doivent OBLIGATOIREMENT être déposés sur le portail marocain des marchés publics. Accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

-Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

N° 2628/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication  
Département de la Jeunesse

SECRETARIAT GENERAL  
DIRECTION REGIONALE FES/MEKNES  
DIRECTION PROVINCIALE DE BOULEMANE  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL  
N°02/2026

Le 19 Mai 2026 à 10h30min du matin il sera procédé dans la salle de réunion de la direction provinciale du ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication-Département de la Jeunesse - de Boulemane à Missour à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

La restauration collective des colonies de vacances relevant de la direction Provinciale à Boulemane du ministère de la jeunesse, de la culture et de la communication-département jeunesse-BOULEMANE  
Maître d'ouvrage : Directeur provincial du Ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication-Département de la Jeunesse - de Boulemane

Cautionnement provisoire est fixé à : 11900,00 DHS (Onze mille Neuf Cent dirhams).

Les estimations des coûts des prestations sont fixées à la somme suivante : 599100,48Dhs= Cinq cent quatre vingt dix neuf mille cent dirhams, 48cts > TTC. Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau de comptabilité de direction provinciale du ministère de

la Jeunesse, de la Culture et de la Communication-Département de la Jeunesse - de Boulemane à Missour.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : ([www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être Conformés aux dispositions

des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics

Les concurrents doivent déposer leurs plis par voie électronique au portail des marchés publics accessible à l'adresse : ([www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

N° 2629/PA

**ANP**  
Agence Nationale des Ports

**ROYAUME DU MAROC**  
**AGENCE NATIONALE DES PORTS**  
**DIRECTION DU PORT DE JORF LASFAR ET REGION**

**AVIS APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL**  
**N° 08/AOO/DPJR/ANP/2026**  
**SEANCE PUBLIQUE**

**Le 21 Mai 2026 à 11h00, Il sera procédé, dans les bureaux de la Direction du Port de Jorf Lasfar Région à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national ayant pour objet :**

**RENOUVELLEMENT DES EQUIPEMENTS DE SURETE AU PORT DE JORF LASFAR**

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics dans les conditions prévues à l'article 22 du Règlement du 01 juillet 2025 fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP.

L'estimation du coût des prestations établies par le maître d'ouvrage est de :

**410 000,00 DHS HT soit en lettres Quatre Cent Dix Mille Dirhams Hors Taxes.**

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **9 000, 00 DHS (Neuf Mille Dirhams).**

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 34 du règlement fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP.

Les concurrents doivent :

- Déposer électroniquement leurs plis conformément à l'Arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 Hija 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatives aux marchés publics;

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par article 09 du règlement de la consultation

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à l'ANP- Direction du Port de Jorf Lasfar et Région auprès de la Division Support- Bureaux des Marchés - au km 22 route de Oualidia -Jif. Jaldia -  
Tél : 05 29 05 99 49 - 06 20 69 51 82- Fax : 05 23 34 54 31.

Agence Nationale des Ports - Direction du Port de Jorf Lasfar et Région  
Km 22, route oualidia, BP 3182, El Jaldia (Route principale)  
Tél : 05 29 05 99 49/06 20 69 51 82/06 20 69 53 11 - Fax : 05 23 34 54 31

N° 2725/PA

**ROYAUME DU MAROC**  
**MINISTERE DE L'INTERIEUR**  
**REGION DE MARRAKECH-SAIF**  
**PROVINCE DE YOUSOUFIA**  
**CONSEIL PROVINCIAL DE YOUSOUFIA**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL**  
**N° 03/AOON/CPY/2026**

**Le jeudi 14 Mai 2026 à 12 Heures 00 Minutes, Il sera procédé, au siège du Conseil Provincial de Youssoufia -Quartier Administratif Ville de Youssoufia à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix concernant :**

**Objet : Etude géotechnique et contrôle de la qualité des travaux de construction des routes rurales au niveau de la province de Youssoufia.**

Le dossier d'Appel d'Offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

\* L'estimation du Coût des prestations établies par le Maître d'Ouvrage est fixée à deux cent soixante mille six cent quarante dirhams 00 Cts (260 640,00 DH).

\* Le cautionnement provisoire est fixé à cinq Mille Dirhams (5 000,00 DH)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret N° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 MARS 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°10 du règlement de consultation.

Une copie légalisée et certifiée conforme à l'original du certificat de Qualification et de classifications délivrées par le Ministre de l'Equipement et de l'Eau pour les domaines d'activités suivantes :

Activités	Qualifications	Catégorie minimale
Etudes géotechniques	EG.3	3
	EG.4	3
Contrôle Qualité	CQ.3	3
	CQ.4	3

N° 2736/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'intérieur  
Province El Jaldia  
Cercle Azemmour  
Caidat Ouled Rahmoune  
CT Ouled Rahmoune

**AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIE N°03/2026**

**Le 05 Mai 2026 à 11 Heures, Il sera procédé dans la salle de réunion de la CT OULED RAHMOUNE à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offre de prix pour :**

N° appel d'offres	OBJET	Estimation du maître d'ouvrage de DHS TTC	Caution provisoire
03/2026	ETUDES TECHNIQUES DES TRAVAUX D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE PAR BORNES FONTAINES DANS LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE OULED RAHMOUNE -PROVINCE D'EL JADIDA	302 400.00 (trois cent deux mille quatre cent dirhams)	6 000.00 dhs (Six mille dirhams)

-Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

-Le dépôt, le retrait des plis et des offres des concurrents doivent être effectués par voies électronique dans le portail marocain des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma) conformément aux dispositions des articles 9 et 30 de l'arrêté n°1692-23 du 04 de el Hija 1444/23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

-Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 et 135 du décret n°2-22-431 Du 15 Chabana 1444 (08 Mars 2023) relatif aux marchés publics.

-Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

Pour le dossier technique, il doit comprendre :

- Une copie du certificat d'agrément exigé est :

Appel d'offre n°	Secteur
03/2026	D3

N° 2726/PA

Direction Générale du Centre Hospitalo-Universitaire MOHAMMED VI - AGADIR
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL SUR OFFRES DE
PRIX N° : 12/2026/CHUMVIA

Le 03/06/2026 à 09h00 il sera procédé dans la salle de réunion de la Direction Générale du Centre Hospitalo-Universitaire Mohammed VI-Agadir sis à la Route Nationale N°1, Agadir, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert international sur offres de prix concernant :

\* ACHAT DE MÉDICAMENTS POUR LE CENTRE HOSPITALO-UNIVERSITAIRE MOHAMMED VI - AGADIR (163 LOTS) \*

Table with 4 columns: LOT N°, DESIGNATION DU LOT, LOT N°, DESIGNATION DU LOT. Rows 1-30.

Table with 4 columns: LOT N°, DESIGNATION DU LOT, LOT N°, DESIGNATION DU LOT. Rows 31-123.

Le dossier d'appel d'offres est mis à la disposition des concurrents sur le portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

Les estimations des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage sont fixées comme suit (Toutes Taxes Comprises) :

Table with 4 columns: LOT N°, ESTIMATION TTC EN DIRHAME, ESTIMATION TTC EN LETTRES, LOT N°, ESTIMATION TTC EN DIRHAME, ESTIMATION TTC EN LETTRES. Rows 1-123.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 34 et 135 du Décret n° 2-22-431 et au chapitre IV de l'arrêté du Ministre délégué auprès de la Ministre de l'Economie et des Finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hija 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures.

Le dépôt des plis doit s'effectuer obligatoirement par voie électronique sur le Portail des Marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

Les documents techniques exigés par le dossier d'appel d'offres peuvent être :

- Soit déposés au service de la commande publique de la Direction Générale du Centre Hospitalo-Universitaire Mohammed VI-Agadir sis à la Route Nationale N°1, Agadir, au plus tard le 02/06/2026 avant 16H00.
• Soit remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 05 et 07 du règlement de consultation.

# Sport

## Achraf Hakimi, "arme létale" du Maroc selon un média brésilien



**L'**international marocain Achraf Hakimi est présenté comme l'"arme létale" du Maroc en vue de la prochaine Coupe du monde, souligne le site sportif brésilien Jogada10.

Dans un portrait intitulé « Stars de la Coupe du monde : Achraf Hakimi, la superstar du Maroc », le média met en exergue le profil « polyvalent, compétent, habile et décisif » du latéral marocain, estimant qu'il constitue, aux côtés du gardien Yassine Bounou, l'un des piliers de la sélection nationale.

Revenant sur la performance historique du Maroc lors du Mondial 2022, ponctuée par une quatrième place, Jogada10 indique que les Lions de l'Atlas abordent la prochaine échéance avec l'ambition de « répéter l'exploit et entrer à nouveau dans l'histoire », relevant qu'ils « arrivent avec un moral au beau fixe » dans un groupe comprenant le Brésil, Haïti et l'Ecosse.

Le média rappelle que Hakimi s'apprête à disputer sa troisième Coupe du monde, après une première participation en

2018 (trois matchs en phase de groupes) et une campagne remarquée en 2022, au cours de laquelle il a disputé les sept rencontres et délivré une passe décisive lors du parcours historique ayant mené le Maroc jusqu'aux demi-finales.

Evoluant au Paris Saint-Germain, le joueur s'appuie sur une solide expérience acquise au plus haut niveau européen, notamment lors de ses passages au Real Madrid, au Borussia Dortmund et à l'Inter Milan.

Enfin, le site souligne que Hakimi, 27 ans, figure dans l'équipe-type du Mondial 2022 et a été désigné joueur africain de la saison 2025. Il compte à son palmarès deux Ligues des champions, deux Supercoups de l'UEFA, deux Coupes du monde des clubs, une Supercoupe d'Espagne, une Supercoupe d'Allemagne, un Championnat d'Italie, quatre Championnats de France, deux Coupes de France, une Coupe d'Afrique des nations et une Médaille de bronze olympique (2024).

## La 8<sup>ème</sup> édition de l'événement sportif "Ultra Trail Amizmiz", les 2 et 3 mai prochain

**L**a commune d'Amizmiz (province d'Al Haouz) abritera, les 2 et 3 mai prochains, la 8<sup>e</sup> édition de l'événement sportif "Ultra Trail Amizmiz", avec la participation de 1.000 coureurs de différentes nationalités qui s'affronteront dans cinq courses.

Organisé par l'association "Trail Maroc", cet événement inclusif ne s'adresse pas uniquement aux sportifs confirmés, mais s'ouvre également aux amateurs, aux familles, aux groupes d'amis, ainsi qu'aux entreprises souhaitant renforcer la cohésion de leurs équipes à travers des activités sportives collectives, indiquent les organisateurs dans un communiqué.

Le programme de cette édition propose cinq épreuves principales, à savoir une course de 90 kilomètres en format ultra trail, en solo ou en duo, un défi de 63 kilomètres réparti sur deux jours (42 km et 21 km), ainsi que des courses de 42, 21 et 10 kilomètres, précisant la même source, ajoutant que certains parcours sont également accessibles aux marcheurs, offrant ainsi à chaque participant la possibilité de relever un défi à la mesure de ses capacités.

A travers cette manifestation, les organisateurs ambitionnent de promouvoir la pratique du sport de pleine nature, tout en valorisant les atouts naturels et touristiques de la région d'Amizmiz et de la province d'Al Haouz.

Cette édition se déroule dans un contexte environnemental particulièrement favorable, à la suite des importantes précipitations enregistrées ces derniers mois, qui ont permis de revitaliser la végétation et d'embellir les panoramas, fait savoir la même source, notant que certaines zones d'altitude conservent encore un enneigement notable pour la saison, créant un contraste saisissant entre sommets enneigés et vallées verdoyantes.

Organisé durant le week-end de la Fête du Travail, l'événement revêt également une dimension festive, mêlant compétitions sportives, animations et moments de convivialité ouverts au grand public, transformant ainsi Amizmiz en un véritable espace de rencontre et de partage.

Les organisateurs, avec le soutien de plusieurs partenaires, ont par ailleurs veillé à mettre en place un dispositif logistique adapté, incluant des solutions de transport depuis Marrakech ainsi que des offres d'hébergement diversifiées, afin d'assurer des conditions optimales aux participants et de garantir le succès de cette manifestation, désormais inscrite parmi les grands rendez-vous du trail au Maroc, conclut le communiqué.

## Le Clasico Barça-Real programmé le 10 mai au Camp Nou

**L**e Clasico du championnat espagnol de football opposant le FC Barcelone au Real Madrid aura lieu le dimanche 10 mai à 21h00 (heure locale), selon la programmation dévoilée lundi par LaLiga.

Cette rencontre, qui s'inscrit dans le cadre de la 35<sup>e</sup> journée de La Liga espagnole, se disputera au Spotify Camp Nou et viendra clore le programme dominical.

La journée débutera avec le match entre RCD Mallorca et Villarreal CF au stade Son Moix, tandis que les autres rencontres s'étaleront du vendredi 8 mai, avec Levante UD face à CA Osasuna, jusqu'au lundi 11 mai, avec l'opposition entre Rayo Vallecano et Girona FC, selon la même source.

## 256 athlètes au 14<sup>ème</sup> Meeting fédéral d'athlétisme feu Hamoudi Bouhanna

**Q**uelque 256 athlètes représentant différents clubs nationaux ont pris part, dimanche à Guelmim, à la 14<sup>e</sup> édition du Meeting fédéral d'athlétisme feu Hamoudi Bouhanna, organisée sous le Haut patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI.

Initiée par le club Sahel d'athlétisme de Laâyoune, sous l'égide de la Fédération Royale Marocaine d'Athlétisme, en coordination avec les Ligues des régions de Laâyoune-Sakia El Hamra et de Guelmim-Oued Noun, cette manifestation s'inscrit dans le cadre du programme annuel de la Fédération au titre de la saison sportive 2025-2026.

Placée sous le thème "Tous pour la promotion du sport dans les provinces du Sud", cette rencontre sportive a réuni des athlètes relevant des catégories cadets, juniors et seniors (messieurs et dames), engagés dans plusieurs épreuves de course, de demi-fond et de fond, ainsi que dans des concours de saut et de lancer.

Dans l'épreuve du 10.000 mètres (seniors), l'athlète Fatima Aafir a remporté la première place avec un temps de 34 minutes 42 secondes et 88 centièmes.

Sur 3.000 mètres steeple, Ilham ElMachi a dominé la catégorie seniors en 10 minutes 32 secondes

et 69 centièmes, tandis que Zineb Alkotni s'est imposée chez les juniors en 10 minutes 54 secondes et 05 centièmes.

Sur 2.000 mètres steeple (cadets), Ammar Bounaim a pris la première place avec un temps de 5 minutes 56 secondes et 99 centièmes.

Dans l'épreuve du 1.500 mètres, Fatima Ezzahra Birdaha a été sacrée chez les seniors en 4 minutes 16 secondes et 01 centième, Asmae Bassou chez les juniors en 4 minutes 33 secondes et 13 centièmes, tandis que Mohamed El Rawi a remporté la course chez les cadets en 3 minutes 57 secondes et 40 centièmes.

Sur 400 mètres, Salma Lehlali a remporté l'épreuve seniors en 52 secondes et 29 centièmes, Kaoutar Louah a gagné chez les juniors en 58 secondes et 41 centièmes, tandis que Khalil Yahya s'est imposé chez les cadets en 49 secondes et 85 centièmes.

Sur 100 mètres, Sara El Hachimi a remporté l'épreuve seniors en 11 secondes et 99 centièmes, Hiba El Bouhali s'est imposée chez les juniors en 12 secondes et 78 centièmes et Abdelrahman Razzaq a dominé la catégorie cadets en 11 secondes et 16 centièmes.

Sur 100 mètres haies, Mariem Zahidi a pris la première place chez les seniors en 13 secondes et 90 centièmes,

tandis que Ouïam Nazih s'est imposée chez les juniors en 14 secondes et 87 centièmes.

Au saut en hauteur, Safaa Maskani s'est distinguée chez les seniors avec un saut de 1,78 m, Sanae Bouhaine a remporté l'épreuve juniors avec 1,54 m, tandis que Nouamane Wassim s'est imposé chez les cadets avec 1,95 m.

Au triple saut, Dounia Barnous a gagné chez les seniors avec 12,61 m, Yasmine Habibi s'est imposée chez les juniors avec 11,56 m et Mohamed Sghir a remporté la catégorie cadets avec 14,00 m.

Dans une déclaration à la MAP, le directeur du meeting, Moulay Taïeb Bouhanna, a souligné que cet événement dépasse le cadre compétitif pour constituer un espace de promotion des valeurs de citoyenneté et de renforcement des liens entre athlètes issus des différentes régions du Royaume, mettant en avant son rôle dans l'éclosion des talents locaux.

De son côté, Hakima Benchrifa, responsable à la Fédération Royale Marocaine d'Athlétisme, a indiqué que ce meeting constitue une occasion de perpétuer la mémoire du défunt Hamoudi Bouhanna et de détecter de jeunes talents prometteurs capables de renforcer le rayonnement de l'athlétisme national à l'international.

## Un pourboire de 70.000 dollars: un livreur de pizza au grand cœur reçoit une incroyable récompense

Tout commence par une rupture de stock: le restaurant n'a plus le soda commandé par le client. Plutôt que de livrer une commande incomplète, Dan traverse la rue et achète deux bouteilles avec son propre argent dans une supérette. Ce que le livreur ignore, c'est que le client, Brian Wilson, et son épouse sont tous deux malvoyants. Ce qui semble n'être qu'une course rapide représente en réalité une aide immense, pour eux. "Ce genre d'attention est devenu tellement rare de nos jours", confie Brian Wilson, encore profondément marqué par ce geste.

Face à la gentillesse de son livreur, Brian décide de

lancer une cagnotte sur GoFundMe pour le remercier. L'histoire devient rapidement virale et les dons affluent de partout, dépassant la barre des 70.000 dollars. Pour Dan, qui surveillait ses notifications sans trop y croire, le choc est total. "Ce n'est pas possible! J'ai d'abord cru à une arnaque", avoue-t-il avec humilité, encore étourdi par la vitesse à laquelle les chiffres grimpaient sur son téléphone.

Ce coup de pouce du destin est d'autant plus symbolique que Dan Simpson n'a pas eu un parcours facile. Entre des erreurs de jeunesse et un emploi de nuit pour compléter ses revenus au département de l'Agriculture,



il peinait à mettre de l'argent de côté pour ses vieux jours. Fort de son expérience, il a toujours fait de l'empathie une règle de vie. "J'ai toujours essayé d'être quelqu'un de gentil parce que je sais ce que c'est d'être au plus bas."

Malgré sa soudaine notoriété, le futur retraité reste d'une simplicité désarmante. Alors qu'il doit officiellement quitter son poste le 30 avril, il minimise encore son acte en répétant: "Franchement, ce n'était rien". Désormais à l'abri du besoin, Dan commence enfin à s'autoriser quelques rêves, évoquant même la possibilité de s'offrir un voyage à Hawaï pour fêter cette nouvelle vie.

### Recette

## Mhalbi crème au riz et raisins secs



#### Ingrédients :

##### Pour 4 personnes

- 500 ml de lait entier
- 35 g de farine de riz
- 30 g de sucre
- 50 g de raisins secs
- 1 cuillère à soupe d'eau de fleur d'oranger
- 1 poignée de pistaches
- Quelques pétales de rose séchées

#### Préparation :

1. Dans une casserole, mettre le lait, la farine de riz et le sucre puis bien mélanger à l'aide d'un fouet.

2. Placer la casserole sur un feu doux, mélanger pendant

deux minutes puis ajouter les raisins secs et mélanger à l'aide d'une spatule en silicone ou d'un fouet. Laisser cuire jusqu'à ce que le mélange frémissse sans cesser de remuer.

3. Ajouter l'eau de fleur d'oranger et mélanger puis éteindre le feu.

4. Verser la crème de riz dans des verrines puis laisser refroidir.

5. Garnir de pétales de rose séchées, couvrir les verrines de film alimentaire puis réserver au frais pendant au minimum 4 heures (idéalement toute une nuit).

6. Avant de déguster, décorer avec quelques pistaches.

## Une simple erreur à la caisse lui fait gagner le jackpot

Le 14 mars 2026, dans une supérette de Painesville, dans l'Ohio (USA), l'homme voulait acheter plusieurs tickets à 1 et 5 dollars du jeu EZPLAY Quick Spot. Mais le caissier lui a remis par mégarde un ticket à 10 dollars. Le joueur a finalement décidé de le garder.

Bien lui en a pris puisque, en le grattant plus tard dans la soirée, il a découvert qu'il détenait les dix numéros gagnants, ce qui lui a permis d'emporter le jackpot de 158.585 dollars. Son épouse et lui-même ont dû se frotter les yeux pour y croire, a indiqué la loterie de l'Ohio dans un communiqué officiel.

Après déduction des taxes, il recevra environ 116.000 dollars.

Selon la loterie de l'Ohio, s'il avait reçu les tickets qu'il avait initialement demandés, il n'aurait gagné qu'une petite partie du montant.

L'heureux gagnant prévoit d'utiliser cet argent pour payer des factures, investir et gâter ses petits-enfants.

